



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

2016 -2017

Souveraineté et la coopération européenne en matière de défense



Commandant Niels van Bekkum

Armée royale des Pays-Bas

Sous la direction de :

Dr. Samir Battiss

Chargé de Cours & Chercheur Associé, Université du Québec à Montréal

Index

Index.....	2
Résumé.....	3
Summary	5
1. Introduction.....	7
2. Description de la réalité contemporaine.....	10
2.1. Les Raisons d’être d’une défense européenne.	10
2.2. Les obstacles à la coopération.....	14
3. La souveraineté	22
3.1. Introduction.....	22
3.2. Comprendre des théories de souveraineté.....	23
3.3. Conclusions de la Souveraineté.....	28
4. Comparaison de la théorie à la réalité	30
4.1. Des publications de l’UE	30
4.2. La coopération existante	32
4.3. L’Industrie.....	35
4.4. Conclusions de comparaisons.....	37
5. Conclusion	39
Bibliographie	45
Annexe A Résumé d’histoire de la défense européenne	48
Annexe B Liste des acronymes	49
Annexe C Acronymes des pays, utilise par l’UE.....	50

Résumé

Ce mémoire traite la question si la souveraineté est-elle réellement un obstacle à la montée en puissance d'une défense européenne ? Il existe de nombreuses raisons de coopérer dans le domaine de la défense en Europe. En interne, les nations ne sont pas assez fortes pour fonctionner longuement ou sur une grande échelle par elles-mêmes et les coûts sont élevés par rapport aux budgets de la défense nationale. De plus, la prise de conscience de la nécessité de protéger la population, l'économie et les valeurs de l'Europe augmente. Extérieurement, la menace augmente et l'Europe se rend compte qu'elle doit travailler sur sa position mondiale dans le monde géopolitique actuel et futur. Cependant, la coopération a de nombreux obstacles. Une vision commune et un manque de volonté de coopérer réellement ne facilitent aucun processus de coopération. Il y a aussi un grand écart entre ce qui est exprimé par les gouvernements et ce qui est réellement fait. Mais beaucoup de coopération est en cours. Cependant, il s'agit essentiellement de bilatéraux ou de multilatéraux parmi les pays qui aiment coopérer sans l'intervention de l'UE. Enfin, dans les temps actuels de critique de l'UE au sein des nations, la déconnexion entre l'UE et sa population se traduira par un problème pour les politiciens à expliquer un grand changement vers plus de coopération européenne dans le domaine de la défense. L'étude des théories de la souveraineté montre que la vieille perception de la souveraineté, souvent encore utilisée, est devenue obsolète. Dans notre monde actuel, complexe et mondialisé, la souveraineté dans le domaine de la défense signifie que même si l'État est toujours le plus puissant, la coopération internationale est essentielle pour assumer la responsabilité d'un État souverain. Le gouvernement doit assumer la responsabilité de sa population et donc la bonne gouvernance est un élément clé de la souveraineté. C'est aussi l'usage du pouvoir, dans ce contexte l'usage de la force. Elle possède donc également une composante de légitimité. Enfin, la souveraineté est aujourd'hui également perçue comme un bon équilibre entre capacité d'agir et liberté d'agir. Vous pouvez On peut atteindre une plus grande capacité de réagir en coopérant, mais on devra donc abandonner une certaine liberté de posséder et d'utiliser ces capacités supplémentaires. Les émotions et la perception jouent un rôle dans la manière dont la souveraineté et donc la coopération sont perçues.

En comparant ces connaissances sur la souveraineté par la réalité des publications politiques, de la coopération militaire réelle et de l'industrie de la défense, il est devenu évident que l'utilisation réelle de la force est difficile et fonctionne bien avec des capacités moins axées sur le temps. Il doit avoir une volonté politique et une vision commune pour créer des capacités d'intervention rapide. La façon dont les nations coopèrent montre que les gouvernements nationaux restent en contrôle et partagent soigneusement des morceaux de souveraineté et créent des moyens de faire des exceptions. Cependant, les gouvernements et l'industrie recherchent activement une plus grande coopération des capacités stratégiques, essayent de trouver des réductions de coûts et recherchent l'efficacité. Ces processus sont très orientés par les nations et non pas vers le haut de l'UE, les nations semblent même éviter une implication top down pour rester simple et rester pleinement en contrôle. De nombreux instruments existent et une coopération beaucoup plus grande est possible dans les cadres prévus par le traité de Lisbonne.

Les théories actuelles sur la souveraineté donnent suffisamment d'espace et d'opportunités pour ne pas ralentir la coopération. Cependant, la perception de la souveraineté peut être un obstacle. Cette différence entre perception et réalité académique doit être surmontée par la communication. C'est un défi pour le gouvernement de l'UE de le communiquer et les gouvernements nationaux jouent un rôle dans ce sens. L'UE s'efforce de faire des propositions sur la coopération en matière de défense. Pour l'avenir, il est important que l'UE n'impose pas la coopération, mais laisse croître et la stimule de bas en haut. Améliorer la vision commune sur la sécurité et la défense renforcera fortement ce processus. Enfin, l'UE doit trouver un moyen de renforcer l'implication démocratique dans le domaine de la défense au niveau de l'UE.

Summary

This research paper deals with the question if sovereignty is an obstacle for European defence cooperation. There are many reasons to cooperate in the field of defence in Europe. Internally the nations are not strong enough to operate long or on a big scale on their own and costs are high in relation to national defence budgets. Also, the awareness of the need to protect the population, the economy and values of Europe is rising. Externally the threat is rising and Europe realises it needs to work on their global position in the current and future geopolitical world. However, the cooperation has many obstacles. A common vision and a lack of will to really cooperate do not help any cooperation process. There is also a big gap between what is expressed by governments and what is really done as if the nations have big problems to put their money where their mouth is. A lot of cooperation is ongoing though. However, this is mostly bi- or multilateral among nations who like to cooperate without EU involvement. Making big changes seems hard to explain on the sensitive issue of defence in an environment where Brussels is far away for big part of the population.

Studying theories of sovereignty show that the old, but often still used perception of sovereignty became obsolete. In our current complex and globalised world sovereignty in the area of defence means that although the state is still the highest power, international cooperation is essential to fulfil the responsibility of a sovereign state. The government must take responsibility for their population and therefore good governance is a key element of sovereignty. It is also the use of power, in this context the use of force. It therefore also holds a component of legitimacy. At last sovereignty is nowadays also seen as a right balance between the capability to react and the freedom to react. You can achieve a higher capability to react by cooperating, but therefore you might have to give up some freedom to own and use these additional capabilities. Emotions and perception play a role in how sovereignty and therefore cooperation is seen.

By comparing this knowledge on sovereignty by the reality of political publications, actual military cooperation and defence industry, it became clear that the actual use of force is difficult and works well on less time driven capabilities. It needs political will and a common view to create rapid response capabilities. The way nations cooperate show that national governments stay in control and share pieces of sovereignty carefully and create ways to

make exceptions. However, the governments and industry are actively looking for more cooperation of strategic capabilities, try to find costs reductions and are searching for efficiency. These processes are very much steered by the nations and not top down from the EU, nations even seem to avoid top down involvement to keep it simple and remain fully in control. Many instruments are there and much more cooperation is possible within the frameworks given under the Lisbon treaty.

The current theories on sovereignty give enough space and opportunities not to slow the cooperation down. However, perception of sovereignty can be an obstacle. This difference between perception and academic reality must be overcome by communication. It is a challenge for the EU government to communicate this and the national governments play a role in making this better. The EU is working hard on making proposals on defence cooperation. For the way ahead it is important the EU does not impose the cooperation but let it grow and stimulate it bottom-up. Improving the common vision on security and defence will strongly enhance this process. At last the EU must find a way to enhance the democratic involvement in the subject of defence on EU level.

1. Introduction

L'Union européenne est souvent considérée comme une expérience internationale à bien des égards. Non seulement l'Union comme institution, mais aussi sa coopération, la création de l'euro et le traité de Schengen. Ces projets ont soulevé des questions sur la souveraineté des États. Un domaine qui est maintenant souvent discuté est la sécurité et la défense. Les Européens, les membres de l'UE, l'OTAN ou les deux, cherchent des moyens de coopérer.

L'Union européenne est née d'une question de sécurité avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Un grand et long développement dans le domaine de la défense a été fait jusqu'à la Stratégie globale en juin 2016.

Travailler ensemble dans le domaine de la défense signifie souvent le partage et la coopération de la force militaire, mais l'utilisation des forces militaires est souvent perçue comme le noyau de la souveraineté de la nation. Les nations veulent rester seuls décideurs sur cette tâche essentielle. Par conséquent, la souveraineté est souvent considérée comme la raison pour avoir résistance contre la coopération en matière de la défense. Il est donc intéressant de voir comment la souveraineté est traitée dans le domaine de la coopération en matière de défense.

Ce mémoire est le résultat d'une recherche sur la coopération européenne en matière de défense axée sur la souveraineté.

Étant soldat européen et ayant déjà une certaine expérience internationale, le sujet présente un intérêt particulier pour moi. Cet intérêt est renforcé par le fait que je viens d'un petit pays qui, en général, a besoin de coopération internationale pour survivre et a une histoire de défense coopérative, je maintenant j'étudie dans une nation qui est l'une des nations les plus puissantes d'Europe, une puissance nucléaire, active dans le monde entier et une histoire d'être la puissance militaire la plus autonome en Europe. Plus de coopération en matière de défense semble être une option viable à l'avenir et grandes opérations militaires sont déjà toujours multinationales et peut-être à l'avenir devenir plus européenne. Ces raisons m'ont fait rechercher ce que la défense européenne signifie entre autonomie et coopération.

La Raison d'être de travail est double. En premier lieu, en dehors des spécialistes, le sujet n'est pas réellement connu par la majorité de la population de la défense. Mais en même temps, tout citoyen européen a une opinion à ce sujet. Moi-même et beaucoup de mes collègues qui avons travaillé d'une mission de l'UE ou ont été confrontés à la coopération européenne en matière de défense. Cependant, cela est surtout pratique sans vraiment savoir ce qui se passe au niveau stratégique. Une autre raison de ne pas savoir, c'est que les médias font rarement rapport à ce sujet et il est très complexe. En second lieu, l'UE est devenue une question au programme politique national, ce qui rend encore plus important de comprendre ce qui se passe. Et sans vouloir être trop ambitieux, ce rapport peut aider à façonner des opinions et peut-être des décisions sur ce sujet.

Grace à mon expérience personnelle dans une institution internationale, j'ai connu les défis quotidiens de l'OTAN et de l'UE. Ses bonnes et mauvaises choses, ses solutions et ses échecs. Une recherche sur ce sujet me permet d'avoir une compréhension plus profonde de m'outiller intellectuellement pour l'avenir à partir de mes expériences pratiques¹.

Pour faire cette recherche, j'ai utilisé les publications gouvernementales des États membres de l'UE et de l'OTAN, d'autres recherches dans ce domaine, les accords de coopération de la coopération et des organisations existantes, ma propre expérience et certaines des conférences que j'ai eu comme stagiaire d'Ecole de Guerre lors d'une visite au l'UE à Bruxelles en octobre 2016.

Un problème dans cette recherche était la grande quantité de sources sur ce sujet. Le choix d'une bonne orientation a aidé à sélectionner, mais en lisant et en comprenant mieux les questions, le focus est devenu plus clair. J'ai donc ré-sélectionné mes sources à plusieurs fois. Si les déclarations ou conclusions étaient contradictoires, je me suis concentré sur les documents officiels et les déclarations gouvernementales pour tirer mes conclusions.

Sur la souveraineté il y a de nombreuses approches académiques du concept et avec la mondialisation des dernières décennies. La souveraineté a beaucoup de dimension juridique, historique, politique, économique, et beaucoup plus. Presque toutes les formes de

¹ Outre la coopération militaire au niveau tactique, j'ai travaillé sur le Centre d'Excellence Counter-IED de 2010-2013. Cette organisation a une certification OTAN, mais n'est pas une organisation de l'OTAN. Elle réside dans un accord des Nations parrainées. Ce Centre a travaillé pour l'OTAN et l'UE (principalement l'AED) et même l'ONU. Je représente mon organisation plus souvent dans de nombreuses organisations et groupes de travail dans les deux organisations.

coopération, d'action ou de déclaration au niveau de l'Etat peuvent être analysées par chaque théorie. Dans ce mémoire l'accent est mis sur le domaine de la défense.

Pour la recherche sur ce domaine, je vais décrire les développements de la coopération européenne en matière de défense et ensuite chercher dans les théories de la souveraineté pour des accords communs et des leçons. Je vais ensuite les utiliser pour les comparer à la réalité politique reflétée dans la récente documentation officielle de l'UE et à la réalité de la coopération en place. Enfin, je vais tirer des conclusions et être en mesure de répondre à la question centrale de cette recherche. Cette question est la suivante :

La souveraineté est-elle réellement un obstacle à la montée en puissance d'une défense européenne ?

Je traiterai cette question en trois phases. La première phase décrit la légitimité de la coopération de défense européenne et les obstacles de cette coopération avec les questions :

- Pourquoi a-t-on besoin de la défense européenne ?
- Pourquoi la coopération ne marche-t-elle pas bien ?

Dans la deuxième phase je traite le thème de souveraineté et tente de répondre par mes conclusions et leçons des plusieurs théories de souveraineté à la question :

- Le problème de la souveraineté, Qu'est que la définition de la souveraineté ?

Dans la troisième phase, je compare cette conclusion avec la réalité politique et technique. Pour ça j'utilise la question :

- Que peut-on conclure si on compare les conclusions de la souveraineté à la réalité de coopération défense européenne ?

Pour finalement répondre à la question centrale, dans la dernière phase, je fais mes conclusions.

2. Description de la réalité contemporaine

2.1. Les Raisons d'être d'une défense européenne.

Pour comprendre la coopération de défense européenne on commence avec la question pourquoi. Ce chapitre donne la réponse à la question ;

Pourquoi une défense européenne ?

Une défense européenne n'est pas une idée nouvelle. En fait, l'Union Européenne contemporaine a trouvé son origine dans la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Cette organisation a été créée pour contrôler les deux grands composants principaux pour l'industrie de l'armement avec le but d'éviter une nouvelle guerre en Europe. En 1952, le traité de communauté européenne de défense (CED) était signé par la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Ce plan était le résultat d'un plan français en 1950, le président du Conseil Pleven, qui voulait créer une armée européenne intégrée avec une autorité supranationale. Le traité a été refusé par l'assemblée nationale de France.

Entre 1952 et maintenant il y a eu beaucoup de développement dans le domaine de défense européenne. En 1992, le traité de Maastricht a créé la communauté économique européenne (CEE) avec la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qui a complété par la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) en 1999. Après le traité de Lisbonne, c'est devenu la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Avec chaque changement, l'UE a institué plus d'intégration entre les pays membres de l'UE dans le domaine politique étrangère de sécurité et défense. En 2016, l'UE a créé la Stratégie Globale² et est arrivée à un accord pour approfondir la coopération, y compris les liens avec la recherche et technologie, d'aspects industriels et l'établissement d'une capacité opérationnelle permanente de planification³. Une vue générale de développement européen en matière de défense est disponible en annexe A.

² UE, *Vision partagée, action commune: Une Europe plus forte, Une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne*, juin 2016, version français. Après ici 'Stratégie globale d'UE'

³ CONSEIL EUROPEEN, *Conclusions de Réunion du Conseil européen*, 15 décembre 2016

2.1.1. La dimension interne à l'UE plaidant pour une défense européenne

Il y a beaucoup des raisons pour lesquelles les États cherchent la coopération. Au sein de l'UE, les États en voient la nécessité. Tout d'abord, cette nécessité est exprimée par Mme Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, dit dans Stratégie globale d'UE :

Aucun de nos pays pris isolément n'a la force ni les ressources pour faire face aux menaces et saisir les occasions qu'offre notre époque. Mais en tant qu'Union de près d'un demi-milliard de citoyens, notre potentiel est sans équivalent. Notre réseau diplomatique s'étend, profondément ancré, aux quatre coins de la planète. Sur le plan économique, nous sommes parmi les trois plus grandes puissances au monde. Nous sommes, pour pratiquement chaque pays du globe, le premier partenaire économique et le premier investisseur étranger. Ensemble, nous investissons plus dans la coopération au développement que le reste du monde. Il est toutefois aussi manifeste que nous n'exploitons pas encore pleinement ce potentiel⁴.

L'enjeu que les pays ne sont pas capable de faire action seule est exprimé par les nations elles-mêmes aussi⁵.

Plus loin dans le même document :

Une Union plus forte exige également d'investir dans toutes les dimensions de la politique étrangère. En particulier, il est urgent d'investir dans la sécurité et la défense. Tout l'éventail des capacités de défense est nécessaire pour faire face aux crises extérieures, renforcer les capacités de nos partenaires et pour garantir la sécurité de l'Europe. Les États membres conservent leur souveraineté dans leurs décisions relevant du domaine de la défense: néanmoins, pour acquérir et maintenir bon nombre de ces capacités, la coopération en matière de défense doit devenir la norme⁶.

⁴ FEDERICA MOGHERINI, Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité dans *Stratégie globale d'UE*, juin 2016, 42 p., p. 2.

⁵ Les nations sont conscientes de ne plus être en mesure d'opérer elles-mêmes à grande échelle. Outre de nombreux documents universitaires, cela est également mentionné dans les documents gouvernementaux. L'Allemagne et la Suède ont décrit la même situation dans le document «*Food for thought*» de 2010, souvent connu sous le nom d'Initiative de Gand. La France, connue pour sa quête d'autonomie, déclare dans leur Livre Blanc de 2013 que leur autonomie peut être maintenue grâce à les alliances. Le document officiel franco-allemand en préparation de la Conférence de Bratislava en 2016 a déclaré: «*pourquoi approfondir la coopération chaque fois qu'elle apporte plus d'efficacité afin de renforcer l'efficacité et de renforcer la sécurité au profit de l'UE et de ses États membres* » Les sources sont : GOUVERNEMENT ALLEMAND ET SUEDOIS, *Food for Thought, European Imperative Intensifying Military Cooperation in Europe*, als known as "Ghent Initiative", Berlin and Stockholm, November 2010. DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE, *LIVRE BLANC DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE*, Paris, 2013. Aussi dans la lettre d'initiative Franco-Allemande, *Revitalising CSDP, towards a comprehensive, realistic and credible Defence in the EU*, 12 sept 2016, Plus tard aussi signe par Espagne et Italie le 11 oct 2016.

⁶ UE, *Stratégie globale d'UE* p. 9.

Ces commentaires montrent la vision du plus haut niveau de UE⁷ et ont été aussi décrites par ambassadeur Bailes qui explique la redécouverte de la protection des pays par 'les vieux pays'. Il explique qu'il faut que les États prennent la responsabilité de protéger non seulement leur propre population mais, conformément au droit humanitaire, également celles des pays alliés⁸. Maintenant dans l'ordre global, des États changent leur politique et font face aux menaces actuelles. Ils comprennent que protéger est important et qu'il faut prendre protéger leur intérêts⁹. Cette vision est devenue la norme parmi les spécialistes.

Ensuite les coûts. Il y avait une diminution des budgets de défense pendant les dernières années et dans le même temps, les coûts pour les armements ont augmenté. Chaque nation a cherché et continue à chercher des solutions pour maintenir une défense abordable et maîtrisable. La coopération internationale est une piste réelle pour cela¹⁰.

Enfin, les capacités militaires de l'UE. L'opération en Libye a montré que les armées européennes manquent de capacités stratégiques suffisantes, par exemple commandement, renseignement, des drones et ravitaillement en vol¹¹. Pour ces capacités, on dépend de l'OTAN et des Etats Unis. Au total, l'UE manque des capacités pour opérer en indépendance et dans le temps sans des Etats Unis.

2.1.2. La dimension externe à l'UE plaidant pour une défense européenne

Le deuxième groupe des arguments pour la coopération est constituée des facteurs externes. En premier lieu, les menaces. L'attitude de la Russie suscite des inquiétudes pour le monde occidental la crise d'Ukraine était un bon exemple¹². Dans le Sud et l'Est de l'Europe il y a les États instables et beaucoup de menaces asymétriques. L'UE utilise le terme d'arc

⁷ Le nécessité de protection le système physique, économique et sociale a exprimé plus souvent, notamment par l'ambassadeur de France à l'Union Européenne, M. SELLAL à l'occasion de la visite de 24e promotion d'Ecole de Guerre à l'UE, Bruxelles, 10 octobre 2016.

⁸ AMBASSADEUR ALYSON J.K. BAILES, *The strategic object of war*, dans The Oxford Handbook of War, Edited by Julian Lindley-French and Yves Boyer, jan 2012, p. 151.

⁹ *Ibid.* p. 158/159.

¹⁰ Cet argument a été utilisé souvent et il y a un d'accord commune. Quand même une bonne source est une publication de l'Institute for Security Studies (ISS), dans lequel plusieurs analystes l'expliquer. REDACTION OF JAN JOEL ANDERSSON, DANIEL FIOTT AND ANTONIO MISSIROLI, ISS, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Défense*, October 2016.

¹¹ Cet argument aussi, a été publié beaucoup. On trouve une bonne explication dans le l'introduction de magazine EUROPA de novembre 2009. AREION GROUP, DIRECTEUR DE REDACTION ET REDACTEUR EN CHEF ; ALAIN TERRITOIRE. *EUROPA Revue de Géopolitique Européenne, Quelle Souveraineté pour l'Europe?*, Numéro 1 Novembre 2009, Paris, janvier 2010,

¹² VIVIEN PERTUSOT, La Défense européenne revisitée, magazine Politique étrangère, 2015-1

d'instabilité qui s'étend du Sahel, au Moyen-Orient, à la Syrie et à l'Ukraine et la Russie. En raison de cette instabilité, il y a un grand courant de réfugiés qui pose un nouvel autre problème aux pays de UE, en plus de la menace de terrorisme qui est présente en milieu des sociétés européennes.

En deuxième lieu, les Etats-Unis ont choisi un focus de politique étrangère. L'administration du président Obama a fait ce choix pour les raisons stratégiques et l'administration du président Trump donne la priorité à ses propres intérêts avec le devise 'America First' ce qui semble plus isolationniste. Le renforcement récent des troupes américaines en Europe est un signal envoyé à la Russie, mais n'est pas un vrai changement de direction américain. Ces dernières années, aussi bien l'OTAN que les Etats-Unis, ont souvent exprimé que les états européens doivent prendre plus de responsabilité pour leur propre sécurité et investir plus dans leur défense.

Le troisième facteur est la position de l'UE dans le monde. La capacité d'agir dépend aussi de la capacité d'exercer une puissance militaire, et l'Europe perd de sa capacité tandis que d'autres en gagnent¹³. L'UE est très consciente que sa crédibilité dans le monde est en jeu¹⁴. Elle est également consciente qu'elle doit coopérer avec des pays tiers extérieurs à l'UE pour devenir un acteur mondial. Elle a donc besoin d'une position solide par elle-même. La coopération devrait devenir moins technique, comme c'est en ce moment, à plus politique¹⁵.

2.1.3. Conclusions

Pour conclure la réponse à la question pourquoi une défense européenne, a des facteurs interne et externe.

Interne : les pays membre de l'UE ne sont plus assez forts pour agir à grande échelle et protéger tous leurs intérêts sans compter l'UE, pas même la France ou le Royaume-Uni. Le recul des budgets de défense nationale a forcé les pays à trouver de la coopération avec

¹³ CLAUDIA MAJOR AND CHRISTIAN MÖLLING, *For a "New Realism": The Five Key Challenges an EU Defence Strategy Should Address*, in European Defense, in Policy Brief numéro 117, Europe program of The German Marshall Fund (GMF) avril 2016. Aussi: European Parliament, Policy Department, Directorate-General for External Policies, *On the way to a European defence*, This paper was requested by the European Parliament's Committee on Foreign Affairs and the Sub-Committee on Security and Defence. English-language manuscript was completed on 18 April 2016.

¹⁴ UE, *Stratégie globale d'UE* p. 44.

¹⁵ SOFIA BESCH, ISS, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Defense*, October 2016, p.7.

d'autres. Il y a désormais une grande conscience de la nécessité de protéger leur propre d'économie, leur population, des valeurs et le mode de vie européen.

Externe les menaces sont en hausse de terrorisme, les intérêts économiques, l'arc d'instabilité et Russie. L'EU a choisi un autre focus différent de l'Europe lequel la protection de l'Europe est moins évidemment. Enfin il faut que l'UE reste un joueur global dans le monde.

2.2. Les obstacles à la coopération

Il y a une grande histoire de la coopération de la défense européenne. Aussi dans l'Euro zone et l'espace Schengen, le traité de l'UE montre le travail de pionnier déjà fait. Ces processus n'étaient pas sans poser des problèmes, mais ils fonctionnent et les pays en bénéficient. Puis, en matière de défense les développements sont lents et la question qui se pose est pourquoi. Dans ce chapitre je cherche à répondre à la question.

Pourquoi la coopération ne fonctionne pas bien ?

Dans ce mémoire la réponse embrasse trois éléments : politique, militaire et industrielle. Avant de traiter ces trois éléments, il y a les facteurs généraux. Un fait important est que les pays sont les puissances le plus haut niveau dans le monde des relations internationales. Avec cette idée, les relations internationales sont une forme d'anarchie, néanmoins il y a une certaine forme de discipline entre les pays qui est fondée sur les valeurs de chaque gouvernement¹⁶. En revanche, cette dynamique se traduit par une vue interne avec la menace d'ignorer la base démocratique. La distance entre la dynamique internationale et les citoyens est grande. En matière de défense, on ne peut pas oublier qu'on a besoin de relation avec la population¹⁷. Cette base est une vieille idée qui est encore valide. Carl Von Clausewitz décrit dans son 'triptyque' un équilibre entre la population (qui porte une certaine haine mais aussi doit soutenir et payer la guerre), l'armée (qui planifie et exécute la guerre avec les moyens, la chance et la créativité) et le gouvernement (qui donne les objectifs de la guerre)¹⁸.

¹⁶ DARIO BATTISTELLA, Théorie des relations internationales, Broché, 10 septembre 2009. p. 431.

¹⁷ AMBASSADEUR ALYSON J.K. BAILES, *op. cit.*

¹⁸ CARL VON CLAUSEWITZ, *On War*, Wordsworth classics of world literature, Hertfordshire, 1997, 373 p., p. 24.

2.2.1. Politique

La plupart des obstacles semblent être dans l'arène politique. On dit souvent qu'il y a un manque de volonté politique pour y arriver et, en plus, il y a une grande différence entre ce que les politiciens disent et écrivent et la réalité sur le terrain¹⁹. Si tout est vrai ou non, on trouve la réponse en recherchant les éléments politiques dans trois domaines : la nature de coopération, l'environnement et les mécanismes créés par le politique.

La nature de la coopération

Il y a les difficultés dans et entre les pays qui n'aident pas la coopération et qui doivent être surmontées par les diplomates et les politiciens. En raison de la nature de la défense qui est au cœur de l'existence de l'Etat, la véritable coopération en matière de défense n'est pas naturelle, mais le recul des budgets et la croissance des coûts des armements constituent déjà une raison importante pour rechercher la coopération²⁰. Peut-être aussi la nature et la culture des pays est-elle trop différente. L'Europe est constituée de nombreux différents pays, il y a une séparation du Nord - Sud qui suit la ligne Paris-Strasbourg-Munich-Vienne-Budapest-Bucarest²¹. Les diplomates sont pris dans les dilemmes décrits dans le livre de Battistella²². Un dilemme est que les pays sont les gardiens du temple européen et doivent donc abandonner plus de souveraineté nationale²³. Un autre dilemme est le 'double edged diplomacy', c'est-à-dire qu'on doit trouver un équilibre entre atteindre un accord avec les acteurs externes et l'obligation de défendre les intérêts internes²⁴ ²⁵. Ensuite une autre manifestation de l'absence de volonté de coopérer est la coopération dispersée entre les nations. Récemment, on a vu apparaître les coopérations 'mini latérales' entre l'Allemagne et les Pays-Bas, la Finlande et la Suède dans le Groupe de Visegrad²⁶. Ces exemples de coopération fragmentée qui est apparue parce que il y a un besoin de coopération mais qui

¹⁹ CARMEN-CRISTINA CÎRLIG, *European defence cooperation State of play and thoughts on an EU-army*, European Parliamentary Research Service, Members' Research Service, PE 551.346, March 2015.

²⁰ VIVIEN PERTUSOT, dans ISS, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Défense*, , October 2016.

²¹ JEAN-CLAUDE EMPEREUR, *L'Europe ou l'ambition souveraineté*, Article dans *EUROPA Revue de Géopolitique Européenne, Quelle Souveraineté pour l'Europe?*, Paris, Numéro 1, Novembre 2009 – Janvier 2010.

²² DARIO BATTISTELLA, *Théorie des relations internationales*, Broché, Paris, 10 septembre 2009, 718 p.

²³ *Ibid.* p. 419.

²⁴ *Ibid.* p. 422.

²⁵ Dans le livre de BATTISTELLA il est expliqué qu'il est possible de voir une différence entre la « communauté de sécurité unifiée » et la « communauté de sécurité pluraliste ». Ce sont des façons différentes d'explications de l'organisation de la sécurité commune et les émotions traitant de la façon de le faire. C'est beaucoup trop pour traiter ces idées dans ce document, mais pour une compréhension des raisons plus profondes, il est intéressant de lire ceci. DARIO BATTISTELLA, *Ibid.* p. 520 et plus loin.

²⁶ Vivien Pertusot, *Politique étrangère*, 2015-1

le maintien contrôlable²⁷. Sans influence au niveau de l'UE, ces formes de coopération montrent une politique nationale souveraine mais qui aussi conserve le *statu quo* politique. Ces formes de coopération 'mini latérales' sont considérées comme contre-productives pour la coopération dans l'UE²⁸. La distance précédemment décrite entre Bruxelles et la population européenne rend également les politiciens réticents à s'engager pleinement sur le terrain de la défense.

Néanmoins, il y a aussi beaucoup de manifestations de volonté de coopération. Outre les publications, les hautes fonctionnaires de l'UE expriment une volonté et travaillent vers une stratégie commune et autonome²⁹. De plus, le souhait d'élaborer un Livre Blanc de l'UE est souvent exprimé³⁰. La nouvelle Stratégie Globale de juin 2016 est un début, mais on a besoin de davantage d'orientations.

L'Environnement de l'UE

La tradition et le confort de l'action extérieure de l'UE était toujours la puissance économique. Et même si l'UE a utilisé la force militaire, ce n'était pas dans les missions violentes³¹. Maintenant l'UE se rend compte qu'elle doit développer cette volonté et cette capacité.

Souvent un point de discussion dans l'UE est la compréhension des menaces. Cette compréhension n'est pas toujours la même d'un pays à l'autre. Une raison importante à cela est le manque de partage du renseignement³². Par ailleurs, les différents pays ont parfois un

²⁷ CARMEN-CRISTINA CÍRLIG, *op. cit.*

²⁸ VLADIMIR BILCIK, dans ISS, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Défense*, , October 2016.

²⁹ PIERRE SELLAL, *op. cit.*

³⁰ Plusieurs sources entre autres; Le Parlement Européen a publié un étude pour créer un Livre Blanc dans le Lisbon traite ; DIRECTORATE-GENERAL FOR EXTERNAL POLICIES, POLICY DEPARTMENT, *On the way towards a European Defence Union - A White Book as a first step*, Bruxelles, 18 avril 2016. LA FRANCE, *LIVRE BLANC DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE* *op. cit.* p 65. JEANINI HENNIS-PLASSCHAERT, ministre de la défense des Pays-Bas dans un discours de *alder seminar on defence*, à le Parlement Européen, Bruxelles 24 juin 2015. MARGRIET DRENT, *A New Strategy – Implications for CSDP*, Clingendael Report, June 2016. CLAUDIA MAJOR and CHRISTIAN MÖLLING, *For a "New Realism" in European Defence: The Five Key Challenges an EU Defence Strategy Should Address*, april 2016.

³¹ PIERRE SELLAL, *op. cit.*

³² OLIVIER DE FRANCE, dans ISS, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Défense*, , October 2016.

point de vue différent sur la relation transatlantique. La priorité des Etats membres n'est pas toujours la même³³.

Ensuite un facteur qui complique est la relation avec l'OTAN. Pour la coopération entre l'UE et l'OTAN, les problèmes politiques de Chypre sont un vrai défi. Au plus haut niveau cet enjeu n'est pas très visible mais au niveau des traitants, cet enjeu crée souvent des dissensions au sein de l'UE et freine la coopération avec l'OTAN³⁴. De plus, les États membres, qui sont aussi membre de l'OTAN, ont un 'réflexe OTAN', c'est-à-dire, pour les enjeux de défense, qu'on commence à trouver une solution dans l'OTAN. Ce n'est pas toujours à dessein, mais on n'a pas encore l'habitude de rechercher aussi au sein de l'UE³⁵. Récente la coopération entre les deux a été actuelle. En juillet 2016 il y avait une déclaration ensemble³⁶ et la coopération a été élaboré dans les Conclusions du Conseil sur la mise en œuvre de la déclaration commune³⁷. Dans ce document, les deux décrivent les projets sur lesquels ils travaillent ensemble.

Enfin le dernier facteur externe important est le BREXIT. Bien qu'il soit trop tôt pour avoir un aperçu de toutes les conséquences, on peut apercevoir certains effets. Ce n'est pas par hasard si la France et l'Allemagne ont envoyé une lettre pour revigorer le processus politique de sécurité et de défense commune (PSCD) après le BREXIT mais avant le sommet de Bratislava de l'UE en juillet 2016. Le BREXIT est une opportunité pour la coopération de la défense européenne³⁸ mais aussi un enjeu pour la relation entre l'UE et l'EU³⁹.

Les mécanismes de soutien

Dans les divers traités, il existe des mécanismes de coopération, mais ceux-ci n'ont guère été utilisés au cours de la dernière décennie. Les raisons sont que les règles et procédures sont

³³ HAJNALKA VINCE, *Autonomie ou assujettissement: la dimension militaire de l'impératif de souveraineté européenne*, Article dans *EUROPA Revue de Géopolitique Européenne, Quelle Souveraineté pour l'Europe?*, Paris, Numéro 1, Novembre 2009 – Janvier 2010

³⁴ Je l'ai senti et éprouvé moi-même dans mes fonctions internationales, mais il y des sources aussi ; PIERRE SELLAL, *op. cit.*. YVES BOYER, *Alliances and war*, The Oxford Handbook of War, Edited by Julian Lindley-French and Yves Boyer, jan 2012

³⁵ CARMEN-CRISTINA CÎRLIG, *op. cit.*

³⁶ EU et OTAN, *Déclaration commune UE-OTAN*, signé par Donald Tusk (président de conseil européen), Jean-Claude Juncker (président de commission européenne) et Jens Stoltenberg (Secrétaire général de l'OTAN), 8 juillet 2016.

³⁷ UE, Conseil européen, *Conclusions du Conseil sur la mise en œuvre de la déclaration commune du président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, 6 décembre 2016.

³⁸ TIM OLIVER, *A European Union without the United Kingdom, the geopolitics of a British exit from the EU*, strategic update 16.1, LSE IDEAS, London, February 2016. Aussi: PIERRE SELLAL, *op. cit.*

³⁹ PIERRE SELLAL, *op. cit.*

trop complexes et exigeantes pour les nations et celles-ci nations veulent éviter une intrusion des institutions comme avec le Conseil Européen ou l'Agence européenne de la défense (AED). Cette déconnexion est un risque au niveau de l'UE⁴⁰. Les ambitions de la PSCD sont grandes, mais le vrai travail est mineur. Tout cela montre que la clé du succès pour la coopération est si l'intérêt de l'UE englobe les intérêts de ces nations⁴¹. Ensuite il y a des domaines dans lesquels le parlement européen ne peut pas voter ou influencer directement les accords du Conseil Européen et de la Commission Européenne. La défense est l'un d'entre eux. Heureusement, il y a des idées pour changer cette situation et le Parlement doit voter sur le budget et a donc une influence indirecte.

Un vrai enjeu réside dans les mécanismes de financement des actions et de la coopération en matière de défense dans l'UE. En ce moment, il n'y a pas de financement en place⁴². Toutefois, des travaux sont actuellement en cours sur les mécanismes de financement, ce qui appuiera fortement l'action au niveau européen⁴³. Les conclusions de la réunion du Conseil européen du 15 décembre 2016 expliquent que la Commission Européenne recherche une révision en profondeur du mécanisme Athena⁴⁴ et la création « *d'un Fonds européen de la défense comportant notamment un volet sur le développement conjoint de capacités décidées d'un commun accord par les États membres* »⁴⁵.

Nous pouvons conclure que les obstacles politiques à la coopération sont, tout d'abord le manque de coopération politique, de vision commune et de volonté au plus haut niveau. Néanmoins cela doit être nuancé. La volonté a été exprimée souvent, mais il semble que les pays hésitent à en accepter les conséquences et, par conséquent, à prendre des mesures limitées. Aussi l'intérêt de l'UE comprend les intérêts de ces nations. Puis il y a la coopération dispersée et le mode de pensée militaire n'est pas identique à la tradition de penser de l'UE. Il manque de pensée géopolitique. Enfin il manque une base démocratique dans l'UE pour la matière de la défense.

⁴⁰ RINJA KEMPIN et RINJA SCHELER, *L'intégration différenciée peut-elle débloquent la PSCD?*, Politique étrangère, 2015-1

⁴¹ *Id.*

⁴² PEDRO SERRANO, à l'occasion de la visite de 24e promotion d'Ecole de Guerre à l'UE, Bruxelles, 11 octobre 2016.

⁴³ ARNAUD DANJEAN, à l'occasion de la visite de 24e promotion d'Ecole de Guerre à l'UE, Bruxelles, 10 octobre 2016. et PIERRE SELLAL, *op. cit*

⁴⁴ Athena est le mécanisme créé par le Conseil Européen le 1 mars 2004 pour financer les coûts communs pour les missions militaires européennes.

⁴⁵ CONSEIL EUROPEEN, *Conclusions de Réunion du Conseil européen*, 15 décembre 2016

2.2.2. Militaire

Quels obstacles existent-ils pour la coopération dans le domaine militaire ? D'abord au niveau stratégique, l'UE en globalité et beaucoup de pays membres manquent de pensée stratégique militaire et aussi du niveau opératif pour conduire les opérations⁴⁶. Les processus décisionnels sont trop lents et il n'y a pas de capacité de réaction rapide⁴⁷.

En second lieu, les réductions ont été importantes. Entre 2006 et 2012, l'UE a diminué de 500.000 soldats⁴⁸, il y a une grande diminution de la recherche technologique et il y a beaucoup de doublons au sein de l'UE de certaines capacités que les pays ne voulaient pas supprimer pour faire des économies. Tous les pays l'ont fait sans se consulter⁴⁹. Sur la façon de combler les lacunes capacitaires, les pays ne sont pas d'accord⁵⁰.

En troisième lieu, c'est un obstacle que les planifications de capacité de défense sont nationales et il n'y a pas de coordination dans cette planification. Enfin, pour conduire les opérations, on a besoin d'un certain niveau de partage du renseignement entre les pays et cela ne s'avère pas suffisant⁵¹.

Nous pouvons conclure que les obstacles militaires à la coopération sont le manque de coordination stratégique, le manque des capacités stratégiques pour opérer ensemble et aussi une pensée stratégique limitée. L'UE manque des capacités de planification et conduite opérative et le partage du renseignement de quelque manière que ce soit. Enfin l'absence de coordination des réductions a eu un impact significatif.

2.2.3. Industrielle

Dans le domaine de l'industrie de défense, il y a aussi les obstacles. Nous voyons les obstacles au niveau gouvernemental, dans l'industrie et dans les initiatives multinationales.

Les gouvernements des États membres n'investissent pas assez dans la recherche - développement et la recherche - technologie. Cela ne génère pas suffisamment d'affaires

⁴⁶ JACQUES FAVIN-LEVEQUE, *Europe de la Défense et OTAN...*, Article dans *EUROPA Revue de Géopolitique Européenne, Quelle Souveraineté pour l'Europe?*, Paris, Numéro 1, Novembre 2009 – Janvier 2010

⁴⁷ PEDRO SERRANO, *op. cit.*

⁴⁸ VIVIEN PERTUSOT, *op. cit.*

⁴⁹ CARMEN-CRISTINA CÎRLIG, *op. cit.*, et CHRISTIAN MÖLLING, *Europe without defence*, Article SWP Comments, Stiftung fur Wissenschaft und Politik, German Institute for International and Security Affairs, Berlin, November 2016,

⁵⁰ CHRISTIAN MÖLLING, *op. cit.*

⁵¹ OLIVIER DE FRANCE, *op. cit.*

pour maintenir vivante l'industrie de défense tout entière⁵². En outre, les gouvernements prévoient des armements à l'échelle nationale et toutes les nations ont une attitude conservatrice pour protéger leur propre industrie de défense⁵³.

La coopération entre les entreprises de l'industrie de défense est souvent difficile. Les règles nationales bloquent ou freinent significativement les initiatives. L'échange et le transport d'armement ou de composants pour armement sont difficiles, chronophages et coûteux. Ensuite, pour acheter et vendre de l'armement, il faut l'autorisation des gouvernements de tous les pays impliqués dans ce projet spécifique⁵⁴. Enfin, partager l'information industrielle sensitive est également compliqué pour les mêmes raisons⁵⁵.

Les initiatives européennes qui stimuleraient la coopération industrielle ne fonctionnent pas bien. L'AED existe mais ne fonctionne pas au niveau où il devrait être⁵⁶. Les nations et l'industrie ont réalisé qu'il était difficile de maintenir une solide industrie de défense dans les nations, y compris les grandes nations européennes. Par conséquent, en 2007 l'objectif de base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) est défini. L'idée est de coordonner les industries nationales de défense et de créer une industrie européenne de la défense couvrant tous les aspects et exigences et, d'autre part, d'éviter la création de monopoles. Cette base industrielle vise à garantir l'autonomie des différentes forces de défense européenne. L'idée était bonne mais ce ne fonctionne pas. L'intérêt économique et la survie des industries nationales restent plus forts que l'idée. Le marché de la défense est petit et complexe, certaines industries sont subventionnées et les entreprises font des affaires également hors de l'Europe, ce qui le rend encore plus complexe⁵⁷. Un autre aspect de la BITDE est la chaîne d'approvisionnement. Les états veulent avoir une chaîne d'approvisionnement sécurisée et donc influencer la R & D, les contrats et prendre des mesures pour s'assurer que l'industrie nationale est assurée d'approvisionnement et finalement livre les produits requis. Par exemple, les discussions sur la livraison et le

⁵² JEAN RANNOU, À propos de l'industrie de défense européenne, Article dans *EUROPA Revue de Géopolitique Européenne, Quelle Souveraineté pour l'Europe?*, Paris, Numéro 1, Novembre 2009 – Janvier 2010

⁵³ CARMEN-CRISTINA CÎRLIG, *op. cit.*

⁵⁴ JEAN RANNOU, *op. cit.*

⁵⁵ JEAN RANNOU, *op. cit.*, et CARMEN-CRISTINA CÎRLIG, *op. cit.*

⁵⁶ JEAN RANNOU, *op. cit.*

⁵⁷ HÉLÈNE MASSON (ed.), CHRISTIAN MÖLLING, KEITH HARTLEY, MARTIN LUNDMARK, KRZYSZTOF SOLOCH, *Defining the « European Defence Technological and Industrial Base »: Debates & Dilemmas (I)*, Fondation pour la recherche Stratégique, note 23/13, July 2013

stockage des munitions sont courantes dans la plupart des pays⁵⁸. Dans les deux domaines, l'UE doit se renforcer et trouver des exigences communes, une sécurité d'approvisionnement essentielle pour garantir une plus grande indépendance et créer un cadre pour améliorer le marché de la R & D et de l'industrie.

Les obstacles à la coopération industrielle sont, d'abord, que les gouvernements ont des intérêts nationaux qui conduisent à des réglementations complexes et limitatives et à une attitude conservatrice. Puis l'approvisionnement est national et les investissements en R&D et en R & T sont limités. Ensuite, au niveau européen, il manque une vision et une approche communes conduisant à un manque de coordination.

2.2.4. Conclusions des obstacles à la coopération

Si nous résumons les obstacles politiques, militaires et industriels, les principaux obstacles sont le manque de volonté, de vision commune et d'une approche commune qui résultent d'une coordination insuffisante. En outre, la différence entre ce qui a été exprimé et ce qui est fait est grande. La création d'une stratégie globale est un bon signal, mais ne contribue pas à surmonter les limites qui existent actuellement. Un travail sérieux pour changer les mots en action réelle est nécessaire. L'UE doit « animer la discussion ». En même temps, les nations trouvent leur propre coopération qui fonctionne et n'éprouvent donc pas le besoin de mettre cette coopération au niveau de l'UE et voient parfois l'ingérence de l'UE comme une menace.

Enfin, dans les temps actuels de critique de l'UE au sein des nations, la déconnexion entre l'UE et sa population se traduira par un problème pour les politiciens à expliquer un grand changement vers plus de coopération européenne dans le domaine de la défense, si c'est ce que les nations veulent à court terme.

⁵⁸ HÉLÈNE MASSON (ed.), ANTONIO FONFRÍA, ALESSANDRO MARRONE, HARRI MIKKOLA, MARCIN TERLIKOWSKI, *Security of Supply Challenges and European Defence Technological and Industrial Base : Debates & Dilemmas (II)*, Fondation pour la recherche Stratégique, note 26/13, October 2013.

3. La souveraineté

3.1. Introduction

Maintenant, nous avons vu qu'il y a de nombreux arguments pour la coopération dans l'UE en matière de défense, mais cela s'est avéré un processus très compliqué et lent. Je vais maintenant examiner le rôle de la souveraineté.

La question qui se pose reste la définition de la souveraineté. Il en n'existe pas qui soit internationalement admise ou acceptée. La souveraineté a également de nombreux aspects différents dans différents domaines. Après une introduction générale, je traite quelques aspects de la souveraineté pour aider à comprendre ce terme. Ensuite, je vais utiliser différentes théories dans le domaine de la souveraineté de l'État et les relations entre le gouvernement et ses citoyens. Ensuite, je traiterai l'utilisation de la force et enfin j'en tirerai les conclusions.

Le penseur Jean Bodin était le premier qui a décrit la théorie de la souveraineté systématique. Il a écrit *Les six livres de la République* en 1576 et il écrit : « *le pouvoir absolu et perpétuel d'une République de donner à tous en général et à chacun en particulier des lois sans le consentement de moindre, d'égal ou de plus grand que soi* »⁵⁹. Bodin est clair dans son approche du droit et dans sa définition mais dans le même temps, il a spécifié que la reconnaissance de la vraie souveraineté peut être compliquée⁶⁰. Cependant, il a écrit ceci dans le contexte des conflits religieux et civils du 16^{ème} siècle pendant la guerre avec les Huguenots⁶¹. Presque cent années après, l'idée actuelle de souveraineté est née dans le traité de Westphalie en 1648. Cette conception de la souveraineté est aujourd'hui intégrée dans la Charte des Nations-Unies elle-même. Les différents articles interdisent l'utilisation de la force sauf en légitime défense et n'autorise pas l'ONU à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence interne d'un État⁶². Mais l'évolution du siècle dernier et la mondialisation ont influencé cette perception. Il est généralement admis que

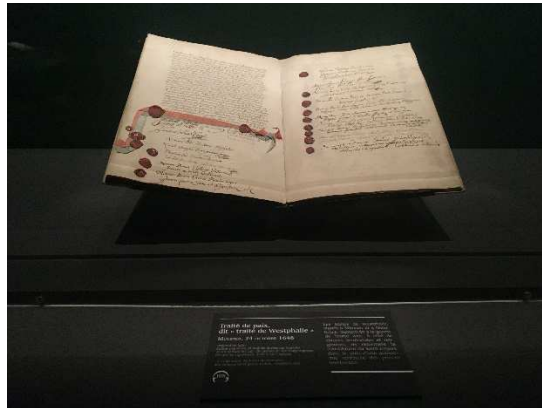
⁵⁹ LAURENS JAN BRINKHORST, *Union européenne et la souveraineté nationale*, Conférence inaugurale délivrée en acceptant le poste de professeur de droit international et européen et administration publique à l'Université de Leiden, le mardi 8 Avril, 2008.

⁶⁰ THOMAS BERNIS, *Bodin : la souveraineté saisie par ses marques*, Chargé de Recherches au FNRS, Centre de Philosophie du Droit de l'Université Libre de Bruxelles, janvier 2000.

⁶¹ ERSUN N. KURTULUS, *Theories of Sovereignty: An interdisciplinary Approach*, Global Society, Vol 18, No 4, October 2004, Carfax Publishing, p. 356

⁶² ANNE-MARIE SLAUGHTER: *Sovereignty and Power in a New World Order*, Stanford Journal of international Law, nr 40, 2004

moins un État peut protéger ses citoyens, moins il est souverain - Et plus il dépend du soutien d'autres pour attribuer la puissance interne⁶³.



L'original de Traite de Westphalie

3.2. Comprendre des théories de souveraineté

Il y a beaucoup d'analyses de la souveraineté. Pour comprendre les différentes théories et trouver les théories utilisables de cette recherche, l'exposé d'Ersun Kurtulus est excellent⁶⁴. Il explique que la souveraineté est un concept embrouillé et utilisant différentes théories et analyses, il donne un aperçu de plusieurs types de théories sur la souveraineté. Il fait une différence entre les théories descriptives et normatives et regarde à l'unité d'analyse de la théorie. De cette façon différentes théories peuvent être plus facilement comparées. Figure 1 affichera cette vue d'ensemble.

		Unité d'analyse de la théorie		
		Intra état	État	Entre États
Nature de la théorie	Descriptif	a	c	e
	Normatif	b	d	f

Figure 1

Bien que tous les domaines ne soient pas intéressants pour cette recherche, de ces différents domaines, nous pouvons apprendre différentes choses sur la souveraineté.

Du domaine normatif intra-étatique, nous voyons que des théoriciens comme Bodin, Althusius et Rousseau montrent que le souverain est responsable de protéger les citoyens et que la souveraineté peut être transférée d'un gouvernement à un autre tant qu'il existe une

⁶³ CLAUDIA MAJOR and CHRISTIAN MÖLLING, *The Five Key Challenges an EU Defense Strategy Should Address in For a "New Realism" in European Defense*: p. 3.

⁶⁴ ERSUN N. KURTULUS, *op. cit.*

forme de représentation⁶⁵. Dans le domaine de l'État descriptif, nous trouvons la compréhension classique de la souveraineté, traitant d'une constitution, d'un territoire, d'une reconnaissance internationale et du droit de non-intervention. Le domaine de l'État normatif montre la protection du peuple, la représentation par le peuple, mais aussi que la vue sur la souveraineté peut être nationaliste si elle est en ligne avec les vues politiques⁶⁶. Le domaine entre États décrit des relations et droits internationaux. Lorsque le descriptif montre l'absence de règles dans ces relations, le normatif montre la nécessité de ces règles et des valeurs communes d'appliquer des règles si elles sont fondées sur le consensus des États. Ici, l'idée de non-intervention est moins forte. Cependant cette dernière idée n'est pas pertinente pour la coopération examinée dans cette étude.

Le rôle du territoire d'une nation est souvent une raison de discussion. Michael Burgess et Hans Vollaard ont élaboré une étude sur la territorialité de l'État à la lumière de l'intégration européenne⁶⁷. De ce livre nous pouvons conclure que le territoire est toujours pertinent, mais il y a une influence croissante des acteurs non étatiques. Puis le territoire politique n'est pas identique au territoire physique, donc la relation entre le territoire et la souveraineté n'est pas évidente⁶⁸. Le contre-terrorisme et ses méthodes de poursuites judiciaires et d'exécution opérationnelle montrent que les territoires et les lois nationales sont insuffisants et que la coopération est essentielle⁶⁹.

3.2.1. Souveraineté et gouvernance

Souveraineté implique il y ait un souverain, contemporain un gouvernement, avec une responsabilité et une relation de citoyens. Xavier Mathieu constate aussi dans sa description du développement de souveraineté il y a plusieurs théories⁷⁰. Il observe les mêmes idées et angles que Kurtulus mais ajoute aussi des choses intéressantes. Selon les constructivistes, la souveraineté est un fait social. Au cours de l'histoire la compréhension de la souveraineté westphalienne est la première phase. La deuxième phase et la décolonisation et le rôle des

⁶⁵ *Ibid.* p. 357/358.

⁶⁶ *Ibid.* p. 362/363.

⁶⁷ MICHEAL BURGESS and HANS VOLLAARD (editors), *State Territoriality and European Integration*, Routledge Taylor and Francis group, Europe and the Nation State, 2006, paperback 2011, Abingdon, UK and New York

⁶⁸ MICHEAL BURGESS and HANS VOLLAARD, *Analysing Westphalian states in an integrating Europe and a globalising world*, in *State Territoriality and European Integration*, p. 7.

⁶⁹ JORG FRIEDRICHS, *When push comes to shove: the territorial monopoly of force and the travails of neomedieval Europe*, in *State Territoriality and European Integration*.

⁷⁰ XAVIER MATHIEU, *La souveraineté aujourd'hui : évolution conceptuelle d'une notion clé*, University of Sheffield

droits de l'homme. Cette phase demande une approche différente de la souveraineté. Ensuite, il y a un conflit naturel dans les relations internationales parce que la coopération vient toujours avec le partage d'une partie de souveraineté. Enfin, il montre qu'il est presque impossible de décrire la souveraineté normative parce qu'elle est très influencée par la perception, la culture et l'histoire. Une conclusion importante de son analyse est que la norme parmi dans la souveraineté est aussi une bonne gouvernance. C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser les facteurs externes pour soutenir la bonne gouvernance. Donc c'est intéressant d'analyser si la coopération contribue à la bonne gouvernance.

Laurens Jan Brinkhorst mentionne dans son explication du changement de souveraineté, qu'il y a trois éléments : les personnes, le territoire et le pouvoir par une autorité. Entre autres développements de souveraineté, il dit que, en reconnaissant les systèmes juridiques respectifs dans le traité de Lisbonne, une forme de co-souveraineté est née. C'est davantage légal, mais l'accent légal sur la souveraineté a dominé une grande partie de la discussion au cours des dernières années. L'objectif principal dans l'UE contemporaine est de réaliser des choses que vous ne pouvez pas faire vous-même. La clé est de savoir ce à quoi vous renoncez et ce que vous obtenez en retour. Cependant, la légitimité démocratique est insuffisante, les civils européens ne sont pas impliqués. C'est principalement par le manque de communication⁷¹. Le manque de bonne communication de Bruxelles est partiellement créé par le pouvoir des politiciens nationaux, qui n'ont pas grand intérêt à donner la parole à Bruxelles⁷². Enfin, il montre que l'absence d'une véritable composante militaire dans la politique européenne a porté atteinte à son efficacité et ne contribue pas à la crédibilité européenne.

Si la souveraineté signifie une bonne gouvernance sur laquelle nous pouvons vérifier la coopération, il est également intéressant de regarder l'élément démocratique une fois que la forme de souveraineté est partagée.

⁷¹ LAURENS JAN BRINKHORST, *Union européenne et la souveraineté nationale*, Conférence inaugurale délivrée en acceptant le poste de professeur de droit international et européen et administration publique à l'Université de Leiden, le mardi 8 Avril, 2008.

⁷² Parlementaire européen ARNAUD DANJEAN a montré le même si il a expliqué les priorités des politiciens nationaux est le politique national est cette mécanisme se traduit par moins attention à l'UE. ARNAUD DANJEAN, à l'occasion de la visite de 24e promotion d'Ecole de Guerre à l'UE, Bruxelles, 10 octobre 2016.

3.2.2. Souveraineté et l'utilisation du pouvoir

John Jackson montre dans son étude sur la souveraineté que le noyau de la souveraineté est l'attribution du pouvoir et le pouvoir de décision du gouvernement⁷³. Où et comment attribuer le pouvoir est utile pour l'analyse des organismes et des instruments internationaux sur la réalisation des objectifs convenus. Cela montrera comment la souveraineté est établie dans chaque cas. Dans le contexte de la coopération de défense, l'utilisation du pouvoir est l'utilisation de la force militaire. Poser la question de la façon dont est allouée la force donnera la réponse à la question de la souveraineté de la nation dans ce cas.

Selon Anne-Marie Slaughter⁷⁴, la souveraineté de Westphalie rencontre aujourd'hui deux grands défis. La capacité d'atteindre les objectifs individuels a diminué et les droits de l'homme ont modifié l'opinion sur la non-intervention. Elle a choisi, dans les catégories de Kurtulus, un focus dans le domaine des relations entre états, et lance une « nouvelle souveraineté » qui est la capacité d'un État de participer aux régimes et aux réseaux internationaux. Les gouvernements ont besoin de cela parce que les objectifs qu'ils peuvent atteindre par eux-mêmes ont diminué. Ils peuvent même atteindre encore davantage par la coopération que s'ils restent seuls. Cependant, il n'y a pas de transfert ou de dilution de la souveraineté de l'État et, par conséquent, dans le contexte international, une ré-caractérisation est nécessaire ; « *from sovereignty as control to sovereignty as responsibility [...] Confirming the changing role of sovereignty* », (« *De la souveraineté comme contrôle à la souveraineté comme responsabilité [...] Confirmer le rôle changeant de la souveraineté* »)⁷⁵. Et plus loin ; « *Even if this role means being active and responsible in a network, the core of sovereignty than still means a state's right and duty to protect and provide for its people* », (« *Même si ce rôle signifie être actif et responsable dans un réseau, le noyau de la souveraineté signifie encore un droit de l'État et le devoir de protéger et de fournir à son peuple* »)⁷⁶. Enfin, elle conclut que la souveraineté est l'équilibre entre l'augmentation de la capacité d'agir et le maintien de la liberté d'agir. Pour la bonne gouvernance, les gouvernements doivent coopérer et doivent avoir la capacité d'engagement international.

⁷³ JOHN H. JACKSON, *Sovereignty – Modern: A New Approach to an Outdated Concept*, Georgetown University Law Center, January 2010

⁷⁴ ANNE-MARIE SLAUGHTER, *Sovereignty and Power in a New World Order*, Stanford Journal of international Law, nr 40, 2004

⁷⁵ *Ibid.* p. 287.

⁷⁶ *Ibid.* p. 327.

Margriet Drent a recherché le lien entre la souveraineté et la participation du parlement à la coopération en matière de défense⁷⁷. Elle réaffirme l'équilibre de la capacité d'agir et de la liberté d'agir. Elle appelle la liberté d'agir « l'autonomie » et la capacité d'agir « la efficacité ». Cependant, grâce à l'accent mis sur la défense, elle ajoute de la légitimité à cet équilibre, illustré par figure 2. Dans l'utilisation de la force par un gouvernement, la responsabilité et la légitimité sont importantes et cela devrait être contrôlé non seulement par le droit international, mais aussi par la population. Ici on voit le lien avec le rôle de population dans le triptyque de Clausewitz. Néanmoins l'influence de parlement européen en matière de défense est limitée⁷⁸.

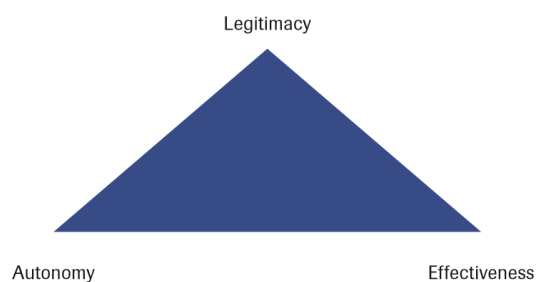


Figure 2

3.2.3. Souveraineté et des émotions

Le pouvoir national est souvent accompagné d'émotions. L'influence que la rhétorique politique peut avoir sur la prise de décision peut être importante. En plus de cela, non seulement les citoyens lambda ont des opinions sur leur nation et comment les nations utilisent la force, mais aussi les médias, les politiciens, les officiers de haut grade et les gens dans le gouvernement ne sont pas totalement libres de ces émotions. On peut dire que les politiciens abusent parfois du terme de souveraineté dans leur propre intérêt politique. Cependant, il peut également être légitime de dire que ces déclarations peuvent être considérées comme représentant certaines de ces émotions parmi la population. En outre, les émotions importantes sont que l'Etat est et doit maintenir la plus grande puissance, nous ne voulons pas perdre notre pouvoir de décision là où nos soldats vont et bien plus, laisserons-nous mourir nos soldats pour Bruxelles ?

⁷⁷ MARGRIET DRENT, *Sovereignty, parliamentary involvement and European defence cooperation*, Netherlands Institute of International Relations Clingendael, The Hague, the Netherlands, March 2014

⁷⁸ Dans l'article de MARGRIET DRENT elle explique ; La coopération interparlementaire (CIP) sur la PESC, créée après de nombreux désaccords sur son rôle et sa composition, peut être considérée comme un successeur très dilué de l'Assemblée de l'UEO. Il est basé sur Art. 10 du traité de Lisbonne et constitue une plate-forme dans laquelle les 28 parlements nationaux et le Parlement européen sont représentés. Il montre un début de participation du parlement à la question de la défense à Bruxelles.

Ensuite, sur le fond il y a insécurité si on attache certaine capacité à l'UE, restera-t-il les capacités nationales suffisantes ? Ensuite, les nations doivent peut-être donner quelques parties de leur propre puissance à un autre acteur et cela est effrayant⁷⁹. Une dernière émotion qui est présente est le sentiment européen de déception par rapport au caractère technocratique et à l'intérieur de la coopération de l'UE, pas du moins en matière de défense⁸⁰. Dans même temps, il y a aussi un sentiment dans les États de coopérer qui est basé sur le partage de certaines valeurs entre les pays européens et ensemble, ils peuvent protéger ces valeurs d'une meilleure façon et c'est la bonne chose à faire.

Les émotions sont des influences par la perception. C'est la question de savoir si toutes les nations et l'UE ont la même perception de la réalité. Robert Jervis a écrit un travail important sur la perception dans les relations internationales. La perception est bien sûr influencée par les différences culturelles et les egos des personnes impliquées. Jervis exclut ces facteurs et montre qu'il est également influencé par des préjugés, des vœux pieux et des préférences pour plusieurs des autres acteurs. En plus l'analyse, crédibilité et appréciation d'information est différent entre les acteurs. Dans les relations internationales il est impossible que chacun ait la même vision de l'environnement et la voie à suivre pour atteindre des objectifs communs. Il est important d'exprimer des valeurs et des croyances communes et d'être conscient de la perception erronée pour améliorer la compréhension commune⁸¹.

Les émotions freinent le processus de la coopération. Cependant un retour à l'isolationnisme et une Europe sans partage est aussi une idée effrayante. Si certaines de ces émotions sont fondées sur la pensée rationnelle ou non, ils doivent être pris en compte. Ces émotions montrent que les valeurs démocratiques partagées en Europe doivent être encore davantage prises en compte dans l'usage gouvernemental de la force que n'importe quel autre sujet de l'UE.

3.3. Conclusions de la Souveraineté

Les conclusions de l'analyse théorique de la souveraineté comportent deux parties. En premier, comment comprendre la souveraineté dans de contexte de la défense ? En deuxième lieu, c'est un outil pour décrire l'utilisation de souveraineté dans la réalité

⁷⁹ ANNE-MARIE SLAUGHTER, *op. cit.* p. 325.

⁸⁰ SOFIA BESCH, ISS, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Defense*, October 2016

⁸¹ ROBERT JERVIS, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, 464 p.

actuelle. La souveraineté a beaucoup d'éléments et de dimensions. Ce mémoire a un focus sur la coopération de défense et donc abandonne les visions de souveraineté dans d'autres domaines.

1. Comment comprendre la souveraineté dans le contexte de la défense ?
 - a. En l'Europe l'ancienne perception de souveraineté est obsolète.
 - b. L'Etat reste le pouvoir le plus élevé, le pouvoir partagé et, même les sanctions internationales existent avec le consentement des nations.
 - c. La coopération internationale est essentielle pour contrôler le territoire politique.
 - d. Les gouvernements peuvent être efficaces seuls s'ils coopèrent au plan international.
 - e. La souveraineté est prendre la responsabilité du peuple. La bonne gouvernance est considérée comme un élément-clé de la souveraineté.
 - f. La souveraineté peut être considérée comme l'attribution du pouvoir.
 - g. La souveraineté est l'équilibre entre la capacité d'agir et la liberté d'agir
 - h. Pour utiliser la force militaire, la légitimité est un facteur-clé.
2. Quelles questions peuvent être utilisées pour analyser de souveraineté dans la réalité actuelle ?
 - a. Qu'est-ce que l'attribution de la force ? Cela donnera la réponse à la question de la souveraineté de la nation dans ce cas, ou de la répartition de la souveraineté entre les nations
 - b. Qu'est-ce qui est donné par la nation et qu'est-ce qu'il obtient ? Et est-ce que vous obtenez quelque chose de plus ?
 - c. Quel est l'équilibre entre la capacité d'agir et la liberté d'agir ?
 - d. Les choix faits contribuent-ils à la bonne gouvernance ?
 - e. Dans quelle mesure la population est-elle impliquée ou y a-t-il une forme de représentation ?

4. Comparaison de la théorie à la réalité

Si nous avons maintenant un aperçu de ce que la souveraineté est à de la coopération en matière de défense, nous pouvons jeter un œil à la réalité. Pour ça j'utilise la question :

Que-est ce que on peut conclure si on comparer les conclusions de la souveraineté à la réalité de coopération défense européenne ?

En première je regarderai aux publications de l'UE qui traite la coopération de la défense. En deuxième lieu je vais étudier une partie de la coopération existante en utilisant les documents de base qui sont signés par les nations dans ce type de coopération. Enfin, je vais étudier la coopération existante de l'industrie.

4.1. Des publications de l'UE

Un document clé et récent et le Stratégie Globale de juin 2016⁸². Après le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) a produit le plan d'implémentation de novembre 2016⁸³ et les conclusions de conseil européen de décembre 2016⁸⁴. Si on étudie ces documents et poser les questions du chapitre précédent on a plusieurs observations. Dans tous les trois documents le nécessité et la volonté a été exprimé claire. Sur les positions les nations les trois sont fondé sur un accord commun, mais montrent aussi que les nations son indépendante. Les conclusions de Conseil disent ; « L'Union européenne et ses États membres doivent pouvoir apporter une contribution décisive aux efforts collectifs et agir de manière autonome lorsque c'est nécessaire, là où c'est nécessaire et avec leurs partenaires dans tous les cas où c'est possible. »⁸⁵. Le Stratégie Globale et le plan d'implémentation utiliser souvent la terminologie de la protection de leurs citoyens et leurs valeurs, mais on ne sait pas comment.

La stratégie globale souligne que la coopération est la nouvelle norme, reconnaît la différence entre la volonté et la réalité et reconnaît que l'industrie est essentiel ; « *Une industrie européenne de la défense durable, innovante et compétitive est indispensable à l'autonomie stratégique de l'Europe et à la crédibilité de la PSDC* »⁸⁶. L'UE doit utiliser le

⁸² UE, 'Stratégie globale d'UE', Voir note 1

⁸³ UE, *Implementation plan on Security and Defence*, from the HR FASP to Heads of State, 14 nov 2016

⁸⁴ UE, *Conclusions de Réunion du Conseil européen*, 15 décembre 2016

⁸⁵ UE, *Conclusions de Réunion du Conseil européen*, point 10.

⁸⁶ UE, 'Stratégie globale d'UE', p. 41.

potentiel de traite de Lisbonne, et doit devenir pleinement capable et autonome. On a développé les lignes d'action pour le contre-terrorisme et le partage du renseignement dans des domaines spécifiques, le cyber, sécurité énergétique et l'amélioration de la communication stratégique. Nouvelle coopération est nécessaire pour planification de défense et concrètement on veut créer une réunion régulièrement pour contrôler la planification, dépenses de défense et développement des capacités.

Le plan d'implémentation respecte le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de tous les pays membre. Aussi ce document est ambitieux et exprime une volonté forte pour le PSDC, développement des capacités, la BITDE et la crédibilité de l'UE. Un autre aspect est la coopération entre l'UE et l'OTAN. La déclaration est que le renforcement de capacités grâce à la PCSD et à l'utilisation des instruments de l'UE permettront également de renforcer les capacités potentiellement disponibles pour les Nations unies et l'OTAN⁸⁷. Le plan propose 13 tronçons de travaux concrets proposés tous dans des domaines différents. Les conclusions de Conseil ont approuvé ces tronçons de travaux et le conseil veut un rapportage avec des propositions concrètes en juin 2017.

Il y a plusieurs analyses de la stratégie globale⁸⁸. Là où la stratégie globale était vague, le plan d'implémentation comblait un certain nombre de lacunes. Cela répond à beaucoup de réflexion critique sur la stratégie. Cependant, les choses qui restent critiques sont en première la différence entre les publications et la réalité. Nous devons attendre et voir une fois que les plans seront plus concrets si les Etats membres en conviennent au second semestre de 2017. Puis le sens national dans beaucoup des États qui visé à maintenir le *statu quo*. Il sera donc important de continuer à stimuler le travail ascendant⁸⁹. Les élections françaises, allemande, néerlandaise mais aussi les conséquences de BREXIT et la vraie direction des Etats Unis sont facteurs d'influence à ce processus.

⁸⁷ Une décélération commune entre l'UE et l'OTAN a été faite le 8 juillet 2016. Cette déclaration a une forte orientation politique. Il a appelé au renforcement de la stabilité de nos voisins et des partenaires, en travaillant ensemble à l'analyse, à la prévention et au dépistage précoce, à l'élargissement et à l'adaptation de notre coopération opérationnelle en mer et aux migrations, à la coordination en matière de cybersécurité et de défense, stimuler l'industrie et coordonner les exercices pour 2017 et 2018

⁸⁸ Bonne analyses sont: MARGRIET DRENT, LENNART LANDMAN, DICK ZANDEE, *A New Strategy – Implications for CSDP*, Clingendael Report, June 2016, et ISS redaction of JAN JOEL ANDERSSON, DANIEL FIOTT and ANTONIO MISSIROLI, *After the EU Global Strategy, Consulting the experts*, Security and Defense, , October 2016

⁸⁹ VLADIMIR BILCIK, dans ISS, *After the EU Global Strategy*.

Pour cette recherche je vais aller plus loin dans des organisations spécifiques, étant l'EATC, l'UE Pooling & Sharing Mountain Training Initiative, le Groupement tactique de l'Union européenne et JDEAL.

Un exemple souvent mentionné est l'European Air Transport Command. Le but d'organisation est l'efficacité et l'efficacit  des participants au transport a rien et au ravitaillement en vol. Il le fait en  tant un outil de planification majeur. Les Nations fournissent des capacit s en heures de vol, l'EATC planifie et dirige. Les nations concern es sont BE, FR, DE, IT, LU, NL et ES⁹¹, tous pays sont membre de l'UE et l'OTAN. On utilise les proc dures de l'OTAN et il y a un comit  de pilotage dedans tous pays ont un vote, les d cisions de ce comit  doivent  tre unanimes. Le comit  d cide de presque tout, sauf le travail quotidien, l'organisation, les finances et les autorit s. Les nations ont une carte rouge, un repr sentant national senior, gardent la propri t  de l' quipement et de l' quipage, et ont des t ches nationales qui sont dehors EATC (par exemple Force Sp ciale et les op rations d' vacuation de ressortissants). L'utilisation pour les op rations est une d cision nationale (mais peut  tre planifi e et ex cut e sur approbation nationale). L'efficacit  pour les nations est plus grande et les capacit s non d tenues par certaines nations sont   la disposition des autres⁹².

Dans l'UE Pooling & Sharing Mountain Training Initiative (AT, HR, CZ, DE, IR, LU, NL), il y a aussi un comit  de pilotage avec les d cisions unanime. Dans cette coop ration il n'y a pas un transfert d'autorit  pour la mise en  uvre des plans⁹³. Cette une diff rence d'EATC qui transf re les heures de vol   l'EATC pour planifier et conduire les avions avec ses  quipes.

La force r action de l'UE, le Groupement tactique de l'Union europ enne, consiste des forces de  tats membres qui rouler chaque semestre. Le M morandum d'entente pour de deuxi me semestre de 2016 (AT, HR, CZ, DE, IR, LU, NL)⁹⁴ montre les nations concern e donne capabilit s au l'UE pour une mission de PSDC. Tout participant peut d cider de ne pas participer, le niveau de commandement et de contr le sera d termin  par chaque nation. Les bases de coop ration sont les proc dures de l'OTAN et le financement est organis  par

⁹¹ J'utilise les acronymes de l'UE. Il y a une liste ajout e comme Annexe C

⁹² MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES, *Technical Agreement EATC*, juni 2010

⁹³ MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES, *Pooling & Sharing Mountain Training Initiative*, 9 juni 2015.

⁹⁴ MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES , *MoU EUBG 2nd half of 2016*, 16 apr 2016.

le système ATHENA. L'idée c'est bien mais cela montre aussi tous est dépendant des décisions politiques de chaque nation.

Un projet intéressant est le Joint Deployable Exploitation Analysis Laboratory (JDEAL). Ce laboratoire est né dans le Multinational Technical Exploitation Laboratory développé par l'AED. Ce laboratoire a été offert à l'ISAF pour fonctionner comme un laboratoire d'investigation des Engins Explosive Improvisé (EEI) pour recueillir des renseignements et améliorer la bataille contre les EEI. En raison de sa nature européenne, il était politiquement trop sensible de l'envoyer dans une mission de l'OTAN. C'est pourquoi la France l'a offert comme un laboratoire français multinational. A leur retour en Europe, les nations ont décidé de faire avancer l'initiative. La plus grande raison est que les nations n'ont pas besoin de laboratoire de cette niveau constante, seul pour certaines opérations, mais entraînement, organisation et maintenir cette capacité est cher. Ensemble, il est faisable⁹⁵. Le JDEAL a douze nations (AT, BE, FR, DE, HU, IT, LU, NL, PT, ES, SE et NO (non EU membre)) et l'AED comme membre et le UK et US comme observateurs. Le but est d'avoir deux laboratoires déplorables et faire de formation pour créer l'efficience, la rentabilité, l'interopérabilité et la normalisation entre les nations⁹⁶. On utilise les procédures de l'OTAN, il y a un comité de pilotage avec les décisions unanime mais l'AED n'a pas un vote. Pour entraînement et opérations il y a un système d'actionnaire, c'est à dire, selon votre apport en argent, personnel ou moyens, la nation obtiens un certain pourcentage. Avec un pourcentage de 15% ou plus et consentement des autres nations un laboratoire peut aller à une opération. Les détails sont organisés dans le Program of Arrangements. Seul les Pays-Bas, qui est aussi nation principale a un pourcentage de plus 15%. L'autre grands pays sont l'Espagne et la France avec 12-13%.

4.2.1. Résultats de comparaison

Les coopérations existe montre que les nations décident et ont control. Les pays partagent autant de pouvoir ou de souveraineté qu'ils le souhaitent⁹⁷. Toutes formes de la coopération ont un comité de pilotage avec les votes égaux et il y a toujours un système de carte rouge

⁹⁵ Par exemple, grâce à ce projet BE et AT ont maintenant la capacité de laboratoire de niveau 2, mais cette façon ont accès à sa capacité tout, en même temps FR et NL ont propres capacités, mais c'est trop cher pour créer plusieurs laboratoires. De cette façon, ils ont un option pour plusieurs théâtres ou plus de capacité.

⁹⁶ MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES, *Program of Arrangements*, November 2014.

⁹⁷ Outre ces exemples pratiques, le fait que Danemark ne fasse pas partie de la PCSD et de l'euro, et le récent BREXIT montre que les nations décident du montant partagé. Plusieurs autres exemples peuvent être trouvés.

et pour accepter les réservations nationales. Comme ça les nations maintiennent la liberté d'action. En le même temps les nations trouvent les solutions pratiques pour la coopération avec ou sans l'organisation multinationale. Il y a aussi les mécanismes pour l'attribution de force et changements de ces mécanismes est possible avec décision unanime. Les initiatives limitées comme le EATC, JDEAL ou une petite comme le Mountain Training Initiative montrent les nations trouvent les opportunités pour l'efficacité, économiser de l'argent et accessibilité à des moyens qui sont trop coûteux ou compliqués si la nation le fait elle-même.

4.3. L'Industrie

Avoir le pouvoir ne va pas sans l'industrie de la défense. Par conséquent les nations veulent avoir une base raisonnable de l'industrie de défense pour assurer le matériel pour leur force. Les nations plus grandes s'efforcent de créer une industrie capable de créer tous les moyens nécessaires. Ceci est devenu un grand défi dans la technologie développée et les coûts élevés. Être dépendant de l'industrie dans d'autres nations influence l'action autonome, ou dans ce document la liberté d'agir.

Comme j'ai expliqué dans la partie industrielle de chapitre des obstacles de la coopération, le BITDE ne marche pas. Malgré son ambition de vouloir avoir un focus sur les capacités, compétent et compétitif dans l'industrie de la défense en Europe, l'intérêt économique national, une attitude conservatrice, des réglementations rigoureuses, pas assez d'investissement dans la R & D et la peur de perdre le contrôle des chaînes d'approvisionnement rend difficile la coopération gouvernementale au niveau de l'UE.

Un partenariat qui fonctionne maintenant est l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR). La mission d'OCCAR est : « *L'OCCAR coordonne, contrôle et met en œuvre les programmes d'armement qui lui sont assignés par les États membres et coordonne et promeut des activités conjointes pour l'avenir, améliorant ainsi l'efficacité de la gestion de projets dans des projets collaboratifs en termes de coût, de calendrier et de performance* »⁹⁸. Les États membres sont BE, FR, DE, IT, ES et UK et les États participants sont FI, LT, LU, NL, PL, SE et TR. En fait, OCCAR est une organisation qui coordonne les programmes des armements entre les pays qui veulent coopérer pour un projet spécifique. Pour chaque projet un pays peut choisir de prendre part ou non. Exemples des projets sont

⁹⁸ MINISTÈRES DE LA DÉFENSE DES NATIONS CONCERNÉES, *Convention on the establishment of the organisation for joint armament cooperation*, Septembre 1998.

en outre, l'hélicoptère TIGRE, l'Airbus 400M et le Frégate Européen Multi-Missionne (FREMM). Dans l'OCCAR les nations ont une position égale. OCAAR supporte l'idée de BITDE, mais sur la manière dont la coopération fonctionne OCCAR dit sur son site Web: « *Experience has shown that too much emphasis on strict and rigid work share arrangements reduces the potential to reap the full benefits of competition and cooperation. [...] have replaced it by the pursuit of an overall and flexible multi-programme/multi-year balance of work* », (« *L'expérience a montré qu'une trop grande importance accordée à des arrangements stricts et rigoureux en matière d'emploi réduit les possibilités de tirer pleinement profit de la concurrence et de la coopération. [...] l'ont remplacée par la poursuite d'un équilibre de travail global et flexible de multiprogramme / pluriannuel* »).

Il y aussi les exemples pratique. Airbus contribue à l'industrie de défense avec différent d'avions et d'hélicoptères, des pièces pour le Eurofighter, missiles et satellites et a développé un drone ; Airbus connaît les restrictions possibles imposées aux produits militaires par les gouvernements de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Espagne⁹⁹. En l'autre cote il y a les parties des avions militaire qui sont produites en la Tunisie, le Maroc et le Canada¹⁰⁰. Pour la maintenance d'A400M l'entreprise n'a pas un stockage de toutes pièces dans chaque pays qui utilise l'A400M, mais a les stockages centraux avec un système de distribution. La réalité à Airbus montre la production et le soutien des systèmes militaire sont déjà dépendant des plusieurs pays inclus les pays dehors l'UE.

Le dernier exemple est le véhicule blindé, le BOXER. Le développement, production et le soutien et une coopération entre l'Allemagne et les Pays-Bas. Le document de base dit le but de la coopération est à d'atteindre plus d'efficacité et à réduire les coûts¹⁰¹. Aussi ici il y a un comité de pilotage avec les décisions unanime et un vote par participant. Il y a une possibilité de faire quelque chose sans l'autre si un pays veut une chose spécifique. Cet élément tombera hors de l'accord et est un contrat spécifique avec le fabricant.

⁹⁹ AIRBUS GROUP, *Flying ahead, Annual Report 2015*, Registration document 2015, 304 p., p. 20.

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 35.

¹⁰¹ MINISTÈRES DE LA DÉFENSE DE L'ALLEMAGNE ET DES PAYS-BAS, *MoU In-Service support cooperation for the Boxer*, mai 2010

4.3.1. Résultats de comparaison

Dans la coopération industrielle nous voyons encore les nations sont et maintiens les décideurs. Il y a les mécanismes comme la coopération militaire avec les initiatives de pays qui cherchent les solutions entre eux et qui soutiennent leur propre intérêt sans influence du niveau de l'UE. Avec la coopération, dans le domaine de l'industrie, les pays cherchent active à d'efficacité et à réduire les coûts. Cela est un exemple de bonne gouvernance. En revanche l'intérêt économique et aussi un argument pour bonne gouvernance et freine la coopération. Il faut que les pays trouvent un équilibre entre les deux arguments. L'attribution de force créer les questions de la chaine d'approvisionnement. Cependant les gouvernements demandent les garanties de l'industrie, en cas une situation géopolitique complique c'est un enjeu. Perdre la liberté d'agir contre la capacité d'agir est intéressant. Grâce aux coûts élevés et aux budgets diminués au cours des 15 à 20 dernières années, la nécessité de coopérer est plus axée sur l'extérieur que sur le plan politique. Une coopération est nécessaire pour maintenir et mettre à jour les capacités actuelles. Plus encore, l'exemple d'Airbus montre que dans l'industrie, l'idée d'être autonome est parfois plus un sentiment que la réalité.

4.4. Conclusions de comparaisons

Maintenant, que pouvons-nous conclure de ces comparaisons et répondre à la question de ce chapitre ? La nécessité de coopérer est claire, tant sur le plan politique que sur le plan pratique et technique, tant dans les documents officiels que dans les accords les montrent dans leurs objectifs et dans leur contenu.

Trouver des solutions pratiques sur la façon de l'attribution de la force n'est pas facile. Les nations restent autonomes dans leur décision de rejoindre ou de sortir. JDEAL montre une solution pratique et approuvée et EATC fonctionne très bien grâce à la façon dont les contributions sont faites (d'heures de vol) combinée avec les temps de réaction (EATC est plus un outil de planification que de l'attribution de la force). Prendre des décisions rapides pour utiliser la force multinationale dépend maintenant des réglementations nationales et est donc parfois trop lent. Sauf accord politique à ce sujet au niveau de l'UE, cela ne changera pas. Un enjeu possible, c'est-à-dire des garanties sur la chaîne d'approvisionnement, rend logique d'examiner cela au niveau multinational.

Sur la question, quoi est donné par la nation et quoi est obtenu ? C'est clair les nations sont et demeurent les puissances de décision et seront respectées en tant que telles. En théorie les nations ne perdent rien, mais en réalité les nations prennent des risques en s'engageant dans des accords internationaux. Ne pas livrer ce qui est convenu peut-être fait parfois, mais pour rester un partenaire crédible ne peut pas être fait trop souvent. La situation actuelle montre qu'elle fonctionne et est en accord avec les modèles internationaux actuels donnant à chaque nation un vote égal. Même si cela ne semble pas toujours équitable ou efficace les nations trouvent également des solutions pratiques pour faire face à cette réalité. Des règlements, des exceptions, allant en dehors de l'accord avec l'approbation des autres nations sont souvent observés.

La réalité montre les nations trouvent l'équilibre entre de la capacité d'agir et de la liberté d'agir cas en cas. L'accent mis sur les capacités stratégiques vise à augmenter la capacité d'agir et à augmenter l'efficacité des intérêts et des coûts propres aux nations. La recherche constante de la rentabilité et l'accès à des capacités de haute qualité montrent une bonne gouvernance.

On peut enfin voir deux choses de cette comparaison. D'abord, une énorme quantité de possibilités et d'instruments sont déjà disponibles. Une meilleure utilisation des instruments disponibles peut constituer un grand pas en avant. L'environnement complexe de la coopération en matière de défense nécessite des orientations et une approche étape par étape. Bien que peu utilisés par les nations, les outils sont là... Deuxièmement, l'approche ascendante fonctionne très bien et parfois même les réticences des pays à ouvrir la coopération au niveau de l'UE. Forcer une solution de l'UE sur cette coopération sera contre-productif, les solutions de l'UE devraient donc créer un cadre ouvert à ces formes de coopération existante.

5. Conclusion

Maintenant, pouvons-nous formuler une réponse à la principale question de recherche ;

La souveraineté est-elle réellement un obstacle à la montée en puissance d'une défense européenne ?

Pour répondre à cette question, j'ai d'abord examiné les raisons et les obstacles de la coopération européenne en matière de défense. Le besoin de coopération en matière de défense pour les nations de l'UE a été plus grand que jamais. En interne, les nations sont conscientes qu'aucune nation seule n'est suffisamment forte pour faire face à toutes les menaces, ou peut protéger ses intérêts à long terme, ou sans compter sur le soutien américain. Réduire les budgets et les coûts élevés les obligent à rechercher l'efficacité et la coopération. Extérieurement, la menace est à la hausse du terrorisme, de l'instabilité du sud et de l'est de l'Europe, de la Russie et des intérêts économiques de l'UE. Sur le plan géopolitique l'UE se rend compte qu'elle doit développer la défense commune, ou du moins bien coordonnée, pour rester un acteur mondial.

Cependant, la coopération semble lente et pleine de problèmes. Le plus grand problème est l'absence d'une vision commune. Cela est motivé par un manque de volonté politique et influence toutes les formes de coopération. La volonté a été exprimée souvent, mais il semble que les pays hésitent à accepter les conséquences et, par conséquent, à prendre des mesures limitées. Même cela ne devrait pas se produire, il est donc plus ou moins logique qu'il y ait une différence significative dans ce que les gouvernements, nationaux et de l'UE disent et ce qu'ils font. Cela donne un sentiment général que l'UE ne devrait pas « talk the talk » mais devrait « walk the walk ». Le manque d'organisation au niveau de l'UE le rend plus difficile et constitue un bon exemple de la faiblesse de la coopération en matière de défense au niveau de l'UE. Pour la défense est une question sensible au niveau national, la distance actuelle entre l'organisation gouvernementale au niveau de l'UE et la population européenne n'aide pas. Mais en le même temps les nations trouvent des solutions pour la coopération. De nombreuses formes de coopération sont en place, mais presque toujours limitées à des coalitions plus petites. Parfois, pour ces organisations, le niveau de l'UE peut même constituer une menace car cela pourrait rendre les choses plus compliquées. L'absence d'un instrument politique de l'UE pour la planification et la coordination de la défense limite la coordination de la planification de la défense. La création d'un instrument

tel que la réunion de coordination annuelle ou biannuelle du conseil pourrait être une solution.

En deuxième lieu j'ai recherché les théories de souveraineté. Cela montre clairement que l'ancienne perception du terme souveraineté est devenue obsolète. Bien que les idées de Bodin et de Westphalie aient une légitimité fondamentale, le monde globalisé moderne a besoin d'une vision plus sophistiquée de la souveraineté. L'Etat est et demeure la plus grande puissance et tous les accords internationaux, les actions et même les sanctions sont fondées sur le consensus entre les nations. Une vision plus moderne de la souveraineté montre que c'est l'attribution du pouvoir et la prise de responsabilité du peuple par la bonne gouvernance. Cela signifie que dans l'environnement actuel, les gouvernements ont besoin d'une coopération internationale non seulement pour contrôler leur territoire, mais aussi pour contrôler leur population et contrôler l'intérêt de leur population. Seule la coopération internationale mènera à une bonne gouvernance et à d'utilisation efficace du pouvoir. La coopération est nécessaire pour avoir une bonne capacité d'agir, mais peut même mener à une plus grande capacité d'agir en ayant accès à des capacités que les nations ne peuvent pas avoir par leurs propres moyens. Il améliorera également la protection de l'intérêt des populations. La capacité de s'engager comme nations a donc un caractère international. Les nations doivent trouver un équilibre entre leur autonomie et leur efficacité. L'environnement international et l'utilisation potentielle de la violence par la force militaire ajoutent une légitimité à cet équilibre. L'influence démocratique sur cette répartition du pouvoir assure non seulement la légitimité mais aussi le soutien pour décider et maintenir l'attribution de la force militaire. Cette influence démocratique n'est pas seulement un élément venant des théories de la souveraineté, mais aussi des théories de la guerre, clairement expliquées par le triptyque de Von Clausewitz. Ce sera le défi pour les États de trouver l'équilibre entre légitimité, autonomie et efficacité chaque fois.

Outre les théories sur la souveraineté, les émotions et les perceptions jouent un rôle important. Nous voyons ces émotions à tous les niveaux et dans toutes les parties et les perceptions du même environnement et les mêmes informations peuvent être très différentes. La population et les politiciens expriment un sentiment de coopération mais aussi un sentiment de grande autonomie. Si certaines de ces émotions sont fondées sur la pensée rationnelle ou non, elles doivent être prises en compte, parce qu'un certain niveau

de participation démocratique est nécessaire. Ces émotions montrent que les valeurs démocratiques partagées en Europe doivent être encore plus couvertes par l'usage gouvernemental de la force que par d'autres questions dans l'UE. La participation des populations européennes est donc primordiale. Pour influencer à la fois les émotions et la perception beaucoup de communication et d'explication doit être fait. Cependant, la communication directe entre l'UE et ses populations est un défi. Un défi qui est même renforcé par les gouvernements nationaux. Dans ce domaine beaucoup de travail doit être fait. Toutefois, il s'agit d'un problème plus vaste pour l'UE et constitue un problème qui sort du cadre de cette mémoire.

Dans la troisième partie de cette recherche j'ai fait une comparaison entre les théories de souveraineté et la réalité actuelle. C'est clair tous les documents gouvernementaux soulignent le nécessité et urgence pour s'améliorer la coopération de défense européenne. L'accent mis sur les capacités stratégiques montre une rentabilité et une plus grande capacité d'agir, non seulement ensemble, mais aussi pour les nations elles-mêmes. Nous voyons ici la bonne gouvernance. Cependant, il est également clair que les nations sont et demeurent les plus grandes puissances dans cette coopération. Toutes les nations ont un vote égal mais trouvent en même temps des solutions pratiques pour les exceptions, des règlements sur la façon de payer et d'utiliser les capacités communes et même comment agir en dehors de l'accord. Cependant, cette liberté est limitée par leur propre crédibilité dans cette coopération. Cela montre l'équilibre entre la capacité d'agir et la liberté d'agir.

L'attribution de la force n'est pas facile car cela dépend des réglementations nationales. Dans la structure actuelle, une réaction militaire rapide n'est pas possible au niveau de l'UE. Des changements politiques sont nécessaires pour que cela soit possible. Sur des capacités différentes, beaucoup de coopération réussie est en place et fonctionne bien même si nous voyons que cela se compose souvent de nations partageant les mêmes idées dans une certaine domaine ou si l'organisation est un caractère moins dépendant de temps comme la planification, la formation ou le développement matériel.

L'influence ou la représentation démocratique au niveau de l'UE n'est pas visible ou claire dans ce domaine de recherche. L'accord et le changement au niveau de l'UE sont nécessaires et doivent être organisés. Les idées sont présentes à Bruxelles, mais une influence indirecte n'est pas assez bonne. Le parlement de l'UE devrait avoir une influence directe ou un

contrôle sur l'endroit et la manière dont les forces sous le drapeau de l'UE sont utilisées. Cela constituera une base importante d'un engagement militaire à long terme pour l'UE dans son ensemble. Ce défi concerne la distance actuelle entre l'UE et sa population et échappe au cadre de ce mémoire. Cependant, pour créer une force crédible et capable, cela est imminent.

Pour conclure, maintenant avoir un aperçu, je conclure la souveraineté ne constitue pas un obstacle à la montée en puissance d'une défense européenne. L'explication actuelle de la souveraineté a suffisamment de marge de manœuvre et donne de l'espace pour ce qui se passe en Europe et la comparaison montre que cela fonctionne suffisamment. Cependant, la perception de ce qu'est la souveraineté crée effectivement des obstacles émotionnels qui font appel à l'autonomie de l'État. Ces émotions doivent être surmontées par des arguments raisonnables et une compréhension approfondie de notre environnement et de souveraineté actuelle. Cette compréhension et cette explication se situent au niveau politique. Ici se trouve le défi de la communication. Les autres grands défis sont une vue commune sur la voie à suivre et la participation démocratique.

Alors, que faut-il faire ? Ce mémoire montre que, en réalité, les pays trouvent un équilibre entre la capacité d'agir et leur autonomie et il y a assez potentiel de, à terme, créer une force crédible qui reflète la position mondiale de l'UE dans le monde et protéger les intérêts de l'UE. Beaucoup de coopération efficace est en cours et de nombreux instruments sont déjà en place dans le traité de Lisbonne. Sur le plan politique, le travail doit être fait. Heureusement, ce processus est en cours¹⁰². Bien qu'elle n'ait pas été très médiatisée dans les médias nationaux, le processus de revitalisation de la PCSD au cours des six derniers mois a jeté les bases de la création de mécanismes concrets et efficaces au niveau de l'UE en 2017. Sujets sont, en outre, les mécanismes de financier, le niveau opératif et d'amélioration de la coopération dans les domaines industrielles et recherche. Le dernier est intéressant car à terme, avoir une bonne base industrielle sur la défense est faisable pour l'Europe si elles travaillent ensemble. Au niveau politique la création d'une vision commune concrète pour les affaires étrangères, sécurité et la défense sera un grand catalyseur. Sur ce même niveau politique qui rend l'écart plus petit entre ce qu'ils disent et font est important, tout comme

¹⁰² Dans les conclusions de Conseil Européen de 15 décembre 2017 le Conseil était d'accord avec le plan d'implémentation et donne le tâche à la Commission de créer les propositions concrète dans le premier semestre de 2017. CONSEIL EUROPEEN, *op. cit.* p. 4.

la gestion des émotions et des perceptions. On doit accepter elle sera lente et délicate. Une dernière chose à travailler sur le renforcement de l'influence démocratique. La guerre, et donc la défense, a besoin de soutien de la population, la souveraineté a un élément de population et l'influence démocratique donnera la voix aux aspects émotionnels.

Donc, c'est le « quoi », maintenant le « comment ». Les pays font ce qu'ils veulent. Tous ont des idéaux pour coopérer, mais trouver des solutions pratiques qui conviennent et répondent à leurs intérêts. Dans le même temps l'interférence de niveau de l'UE n'est pas toujours accueillie. En outre, le climat politique n'est pas clairement pro l'UE et il y a les sentiments isolationnistes en Europe. La conclusion est que l'UE devrait faciliter et ne pas imposer. Cependant, nous voyons l'approche idéaliste plus souvent. Plus récemment, dans le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, présenté par Jean-Claude Juncker le 1er mars 2017, dans lequel il présente cinq scénarios sur l'avenir de l'Europe¹⁰³. C'est l'intention de créer une discussion, mais sur le sujet de la défense on parle souvent de l'Union Européenne de Défense¹⁰⁴. Ce choix de mots et de descriptions dans le document sont là sont trop forts et ne reflètent pas la réalité décrite dans ce mémoire. Laissez-le pousser la forme du bas vers le haut, facilitent, stimulent et créent des incitations mais restent réels et n'imposent pas si vous voulez qu'il soit réussi. Bien que tout le monde ne soit pas d'accord, la coopération bilatérale et multilatérale doit continuer de croître. Il est efficace pour les nations sans créer de pression de l'extérieur.

Il y a deux facteurs qui peuvent avoir une influence majeure sur ce processus. La première est la pression extérieure. Si les États-Unis deviennent fortement isolationnistes et / ou la menace sur et dans l'UE va augmenter, le processus peut être accéléré. La deuxième est les élections nationales dans l'Europe en 2017. Les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, mais aussi la Bulgarie et l'Italie, si le dernier se produit, montreront si le populisme va augmenter et si les gouvernements choisissent de donner à l'UE une position plus forte, choisissent de consolider l'UE telle qu'elle est ou même de faire l'UE moins puissant. Sachant que l'UE travaille à la coopération en matière de défense et envisage de publier un document de réflexion de

¹⁰³ UE, Commission européenne, *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, Réflexions et scénarios pour l'UE27 à l'horizon 2025*, 1 mars 2017, 32p.

¹⁰⁴ C'est pareil pour l'armée européenne. Aussi trop fort, d'après mon opinion personnelle, il ne faut pas qu'est d'une armée européenne, mais travailler ensemble de façon fréquente et efficace aura le même effet géopolitique.

la Commission sur l'avenir de la défense européenne en juin avec le but de prendre des décisions dans la 2ème moitié de 2017¹⁰⁵, ce sera une année intéressante.

¹⁰⁵ UE, Commission européenne, *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe*, 1 mars 2017, 32p. p28.

Bibliographie

Gouvernemental

- L'UE, CONSEIL EUROPEEN, *Vision partagée, action commune : Une Europe plus forte, Une stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne*, juin 2016, 45 p.
- L'UE, HAUT REPRESENTANT DE L'UNION POUR LES AFFAIRES ETRANGERES ET LA POLITIQUE DE SECURITE, *Implementation plan on Security and Defence*, to Heads of State, 14 nov 2016.
- L'UE, CONSEIL EUROPEEN, *Conclusions de Réunion du Conseil européen*, 15 décembre 2016, 11 p.
- LES GOUVERNEMENTS DE L'ALLEMAGNE ET DE LA SUEDE, *Food for Thought, European Imperative Intensifying Military Cooperation in Europe*, aussi connu comme "Ghent Initiative", Berlin and Stockholm, Novembre 2010. 2 p.
- LE GOUVERNEMENT DE LA France, DIRECTION DE L'INFORMATION LEGALE ET ADMINISTRATIVE, *Livre blanc défense et sécurité nationale*, Paris, 2013. 160 p.
- LES GOUVERNEMENTS DE LA FRANCE ET DE L'Allemagne, *Revitalising CSDP, towards a comprehensive, realistic and credible Defence in the EU*, Le lettre d'initiative Franco-Alleman, 12 sept 2016, Plus tard aussi signé par Espagne et Italie le 11 oct 2016. 2 p.
- EUROPEAN PARLIAMENT, POLICY DEPARTMENT, DIRECTORATE-GENERAL FOR EXTERNAL POLICIES, *On the way to a European defence*, This paper was requested by the European Parliament's Committee on Foreign Affairs and the Sub-Committee on Security and Defence. English-language manuscript was completed on 18 April 2016. 82 p.
- MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES (BE, FR, DE, IT, LU, NL et ES), *Technical Agreement EATC*, juin 2010, Disponible uniquement dans les ministères concernés.
- MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES (AT, HR, CZ, DE, IR, LU, NL), *Pooling & Sharing Mountain Training Initiative*, 9 juin 2015, Disponible uniquement dans les ministères concernés.
- MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES (AT, HR, CZ, DE, IR, LU, NL), *MoU EUBG 2nd half of 2016*, 16 avril 2016, Disponible uniquement dans les ministères concernés.
- MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES (AT, BE, FR, DE, HU, IT, LU, NL, PT, ES, SE, NO), *JDEAL Program of Arrangements*, Novembre 2014, Disponible uniquement dans les ministères concernés.
- MINISTERES DE LA DEFENSE DES NATIONS CONCERNEES, *Convention on the establishment of the organisation for joint armament cooperation*, Septembre 1998, disponible sur le site web de OCCAR, www.occar.int.
- MINISTERES DE LA DEFENSE DE L'ALLEMAGNE ET DES PAYS-BAS, *MoU In-Service support cooperation for the Boxer*, mai 2010, Disponible uniquement dans les ministères concernés.
- EU et OTAN, *Déclaration commune UE-OTAN*, signé par Donald Tusk (président de conseil européen), Jean-Claude Juncker (président de commission européenne) et Jens Stoltenberg (Secrétaire général de l'OTAN), 8 juillet 2016.

- L'UE, CONSEIL EUROPEEN, *Conclusions du Conseil sur la mise en œuvre de la déclaration commune du président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, 6 décembre 2016.
- L'UE, COMMISSION EUROPEENNE, *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, Réflexions et scénarios pour l'UE27 à l'horizon 2025*, 1 mars 2017, 32p.

Livres

- AMBASSADEUR ALYSON J.K. BAILES, *The strategic object of war*, in Edited by JULIAN LINDLEY-FRENCH and YVES BOYER, *The Oxford Handbook of War*, Oxford University Press, Oxford, jan 2012.709 p.
- YVES BOYER, *Alliances and war*, in Edited by JULIAN LINDLEY-FRENCH and YVES BOYER, *The Oxford Handbook of War*, Oxford University Press, Oxford, jan 2012.709 p.
- DARIO BATTISTELLA, *Théorie des relations internationales*, Broché, 10 septembre 2009. Chapitres 11, 12 et 14, p. 397-430, p. 431-465, p. 507-541.
- CARL VON CLAUSEWITZ, *On War*, published by Wordsworth classics of world literature, Hertfordshire, 1997, 373 p.
- MICHEAL BURGESS and HANS VOLLAARD (editors), *State Territoriality and European Integration*, Routledge Taylor and Francis group, Europe and the Nation State, 2006, paperback 2011, Abingdon, UK and New York.
- ROBERT JERVIS, *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, 464 p.
- JORG FRIEDRICH, *When push comes to shove: the territorial monopoly of force and the travails of neomedieval Europe*, in *State Territoriality and European Integration*, Routledge Taylor and Francis group, Europe and the Nation State, 2006, paperback 2011, Abingdon, UK and New York
- AIRBUS GROUP, *Flying ahead, Annual Report 2015*, Registration document 2015, 304 p.

Articles

- JAN JOEL ANDERSSON, DANIEL FIOTT and ANTONIO MISSIROLI, Institute for Security Studies (ISS), *After the EU Global Strategy, Consulting the experts, Security and Défense*, October 2016. 58 p.
- ALAIN TERRITOIRE (Directeur de rédaction et rédacteur en chef), *EUROPA, Revue de Géopolitique Européenne, Quelle Souveraineté pour l'Europe?*, AREION GROUP, no 1 Novembre 2009, Paris, janvier 2010.
- VIVIEN PERTUSOT, *La Défense européenne revisitée*, in magazine *Politique étrangère*, no. 2015-1
- RINJA KEMPIN et RINJA SCHELER, *L'intégration différenciée peut-elle débloquer la PSCD?*, *Politique étrangère*, 2015-1
- CLAUDIA MAJOR AND CHRISTIAN MÖLLING, *For a "New Realism": The Five Key Challenges an EU Defence Strategy Should Address*, in *European Defense*, in Policy Brief no. 117, Europe program of The German Marshall Fund (GMF), april 2016
- CARMEN-CRISTINA CÎRLIG, *European defence cooperation State of play and thoughts on an EU-army*, European Parliamentary Research Service, Members' Research Service, PE 551.346, March 2015.

- MARGRIET DRENT, LENNART LANDMAN, DICK ZANDEE, *A New Strategy – Implications for CSDP*, Clingendael Report, June 2016.
- TIM OLIVER, *A European Union without the United Kingdom, the geopolitics of a British exit from the EU*, in *Strategic update* 16.1, LSE IDEAS, London, February 2016.
- CHRISTIAN MÖLLING, *Europe without defence*, Article SWP Comments, Stiftung für Wissenschaft und Politik, German Institute for International and Security Affairs, Berlin, November 2016.
- HÉLÈNE MASSON (ed.), CHRISTIAN MÖLLING, KEITH HARTLEY, MARTIN LUNDMARK, KRZYSZTOF SOLOCH, *Defining the « European Defence Technological and Industrial Base »: Debates & Dilemmas (I)*, in *Fondation pour la recherche Stratégique*, note 23/13, July 2013.
- HÉLÈNE MASSON (ed.), ANTONIO FONFRÍA, ALESSANDRO MARRONE, HARRI MIKKOLA, MARCIN TERLIKOWSKI, *Security of Supply Challenges and European Defence Technological and Industrial Base : Debates & Dilemmas (II)*, in *Fondation pour la recherche Stratégique*, note 26/13, October 2013.
- THOMAS BERNS, *Bodin : la souveraineté saisie par ses marques*, Chargé de Recherches au FNRS, Centre de Philosophie du Droit de l'Université Libre de Bruxelles, janvier 2000.
- ERSUN N. KURTULUS, *Theories of Sovereignty: An interdisciplinary Approach*, Global Society, Vol 18, No 4, Carfax Publishing, October 2004,.
- ANNE-MARIE SLAUGHTER: *Sovereignty and Power in a New World Order*, in *Stanford Journal of international Law*, nr 40, 2004.
- XAVIER MATHIEU, *La souveraineté aujourd'hui : évolution conceptuelle d'une notion clé*, University of Sheffield, 2015.
- JOHN H. JACKSON, *Sovereignty – Modern: A New Approach to an Outdated Concept*, Georgetown University Law Center, January 2010.
- MARGRIET DRENT, *Sovereignty, parliamentary involvement and European defence cooperation*, Netherlands Institute of International Relations Clingendael, The Hague, the Netherlands, March 2014.

Conférences

- JEANINI HENNIS-PLASSCHAERT, ministre de la défense des Pays-Bas avec un discours de séance parlementaire sur la défense, à la Commission des Affaires étrangères du Parlement Européen, Bruxelles 24 juin 2015
- LAURENS JAN BRINKHORST, *Union européenne et la souveraineté nationale*, Conférence inaugurale délivrée en acceptant le poste de professeur de droit international et européen et administration publique à l'Université de Leiden, le mardi 8 Avril, 2008
- M. SELLAL, ambassadeur de France à l'Union Européenne, à l'occasion de la visite de 24e promotion d'École de Guerre à l'UE, Bruxelles, 10 octobre 2016.
- PEDRO SERRANO, secrétaire Général Adjoint, à l'occasion de la visite de 24e promotion d'École de Guerre à l'UE, Bruxelles, 11 octobre 2016.
- ARNAUD DANJEAN, Député au Parlement Européen, à l'occasion de la visite de 24e promotion d'École de Guerre à l'UE, Bruxelles, 10 octobre 2016.

Annexe A Résumé d'histoire de la défense européenne

1947, 4 mars	Le traité de Dunkerque, FR et UK, une convention pour une défense commune en cas d'attaque.
1948, 17 mars	Le traité de Bruxelles, augmentation du traité de Dunkerque avec BE, NL et LU
1949, 4 avril	Le traité de Washington qui résulte de fondation de l'OTAN
1952, 27 mai	La Communauté européenne de défense, le traité a signé par FR, IT, DE, BE, NL, LU et est le résultat de plan- Pleven avec une armée européenne. Le traité n'a pas été ratifié par le parlement français
1952, 23 juillet	Création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)
1954, 23 octobre	Création de l'Union de l'Europe occidentale, BE, DE, FR, IT, LU, NL et UK
1961, 3 novembre	Le Plan Fouchet, Il s'agissait d'un plan de coopération militaire en créant un cadre intergouvernemental et en coopérant dans les affaires étrangères et la défense pour devenir moins dépendants des États-Unis
1992, 7 février	Le Traité de Maastricht, création de l'UE avec le politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et l'intention de créer une défense commune
1992, 22 mai	Création de l'EUROCORPS (pas partie de l'UE) des forces d'Allemagne et de la France
1992, 19 juin	Création de missions de Petersberg, états membre mettent leurs forces à la disposition de l'UEO pour missions des missions humanitaires, maintien de la paix et gestion des crises
1997, 2 octobre	Le traité d'Amsterdam, les missions de Petersberg deviens part de PESC et création de Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité
1998, 4 décembre	A St Malo, le Royaume Unie était d'accord avec plus d'intégration en matière de la défense. Un état-major militaire deviens faisable.
1999, 5 juin	Le PESC a renforcé avec le politique européenne de sécurité et de défense (PESD)
2000, 9 décembre	Le traité de Nice, création de Comité Militaire Européenne.
2002, 16 décembre	Des accords Berlin plus, des accords entre l'UE et l'OTAN sur l'utilisation des capacités pour les missions.
2003, 12 décembre	Stratégie européenne de sécurité, le première grand document qui décrit une vision commune en matière de sécurité et défense de l'UE.
2004, 12 juillet	Création de EUFOR (European Union Force, Force de l'Union européenne). Une force de réaction rapide pour les missions de l'UE. La Force a utilisé plus tard en Macédoine (2003), la Bosnie (2004), Congo (2006), Tchad (2007) et la République centrafricaine (2007)
2007, 13 décembre	Le traité de Lisbonne, un rôle plus fort pour Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité
2010, novembre	"L'initiative de Gand" (novembre 2010, de DE et SE), "l'objectif de l'initiative est de préserver et d'améliorer les capacités opérationnelles nationales - avec l'amélioration de l'effet, la durabilité, l'interopérabilité et la rentabilité comme un résultat".
2013, décembre	Initiative Enable & d'accroître l'efficacité de la politique commune de sécurité et de défense (PCSD). Depuis lors, l'UE a déclaré à plusieurs reprises son intention d'élargir ses missions de formation et de permettre aux partenaires de prévenir et de gérer les crises
2016, 29 juin	La stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union Européenne, le nouveau document qui décrit une vision commune en matière de sécurité et défense de l'UE.

Annexe B Liste des acronymes

Français		Anglais		Remarque
AED	Agence européenne de défense	EDA	European Defence Agency	
BITDE	Base industrielle et technologique de défense européenne	EDTIB	European Defense Technology and Industry Bas	
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier	ECSC	European Coal and Steel Community	
CED	Communauté européenne de défense	EDC	European Defence Community	1952
CEE	Communauté économique européenne	EEC	European Economic Community	
CMUE	Commission militaire de l'union européenne	EUMC	European Union Military Committee	
CNC	Concept de nation-cadre	FNC	Framework Nations Concept	(OTAN / NATO)
CSP	Coopération structurée permanente	PESCO	Permanent Structured Cooperation	
EATC	<i>(pas de nom ou abréviation français)</i>	EATC	European Air Transport Command	
EEl	Engins Explosifs Improvisés	IED	Improvised Explosive Device	
EGF	<i>(pas de nom ou abréviation français)</i>	EGF	European Gendarmerie Force	
GAE	Groupe aérien européen	EAG	European Air Group	
JDEAL	<i>(pas de nom ou abréviation français)</i>	JDEAL	Joint Deployable Exploitation Analysis Laboratory	
MCCE	<i>(pas de nom ou abréviation français)</i>	MCCE	Movement Coordination Centre Europe	
OCCAR	Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement	OCCAR	Organisation for Joint Armament Cooperation	Aucune abréviation en anglais
ONU	Organisation des Nations unies	UN	The United Nations	
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord	NATO	North Atlantic Treaty Organisation	
PEDC	politique européenne de sécurité et de défense	ESDP	European Security and Defence Policy	
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune	CFSP	Common Foreign and Security Policy	
PSDC	politique de sécurité et de défense commune	CSDP	Common Security and Defence Policy	
R & D	Recherche et développement	R & D	Research and Development	
R & T	Recherche et technologie	R & T	Research and Technology	
SEAE	Service européen pour l'action extérieure	EEAS	European External Action Service	
UEO	Union de l'Europe occidentale	WEU	Western European Union	

Annexe C Acronymes des pays, utilise par l'UE

Cette liste est sans caractère politique de noms.

Union Européen

Belgique	BE	Grèce	EL	Lituanie	LT	Portugal	PT
Bulgarie	BG	Espagne	ES	Luxembourg	LU	Roumanie	RO
République tchèque	CZ	France	FR	Hongrie	HU	Slovénie	SI
Danemark	DK	Croatie	HR	Malte	MT	Slovaque	SK
Allemagne	DE	Italie	IT	Pays-Bas	NL	Finlande	FI
Estonie	EE	Chypre	CY	Autriche	AT	Suède	SE
Irlande	IE	Lettonie	LV	Pologne	PL	Royaume-Uni	UK

L'Association européenne de libre-échange (AELE)

Islande	IS	Norvège	NO
Liechtenstein	LI	Suisse	CH

Pays candidats à l'UE

Monténégro	ME	Albanie	AL	Turque	TR
Macédoine	MK	Serbie	RS		

Les candidats potentiels (tous les autres pays des Balkans occidentaux)

Kosovo	XK	Bosnie	BA
--------	----	--------	----

Politique européenne de voisinage (PEV) – Des pays Est:

Arménie	AM	Biélorussie	BY	Géorgie	GE
Azerbaïdjan	AZ	Moldavie	MD	Ukraine	UA

Politique européenne de voisinage (PEV) – Des pays Sud:

Algérie	DZ	Liban	LB	Syrie	SY
Égypt.	EG	Lybie	LY	Tunisie	TN
Israël	IL	Maroc	MA		
Jordanie	JO	Palestine	PS		

Autres pays européens

Russie	RU
--------	----

Pays non européens

Argentine	AR	Chine	CN	Nigeria	NG	Corée du sud	KR
Australie	AU	Inde	IN	Nouvelle-Zélande	NZ	Taiwan	TW
Brasil	BR	Japon	JP	Singapore	SG	Etats Unis	US
Canada	CA	Mexique	MX	Afrique du sud	ZA		